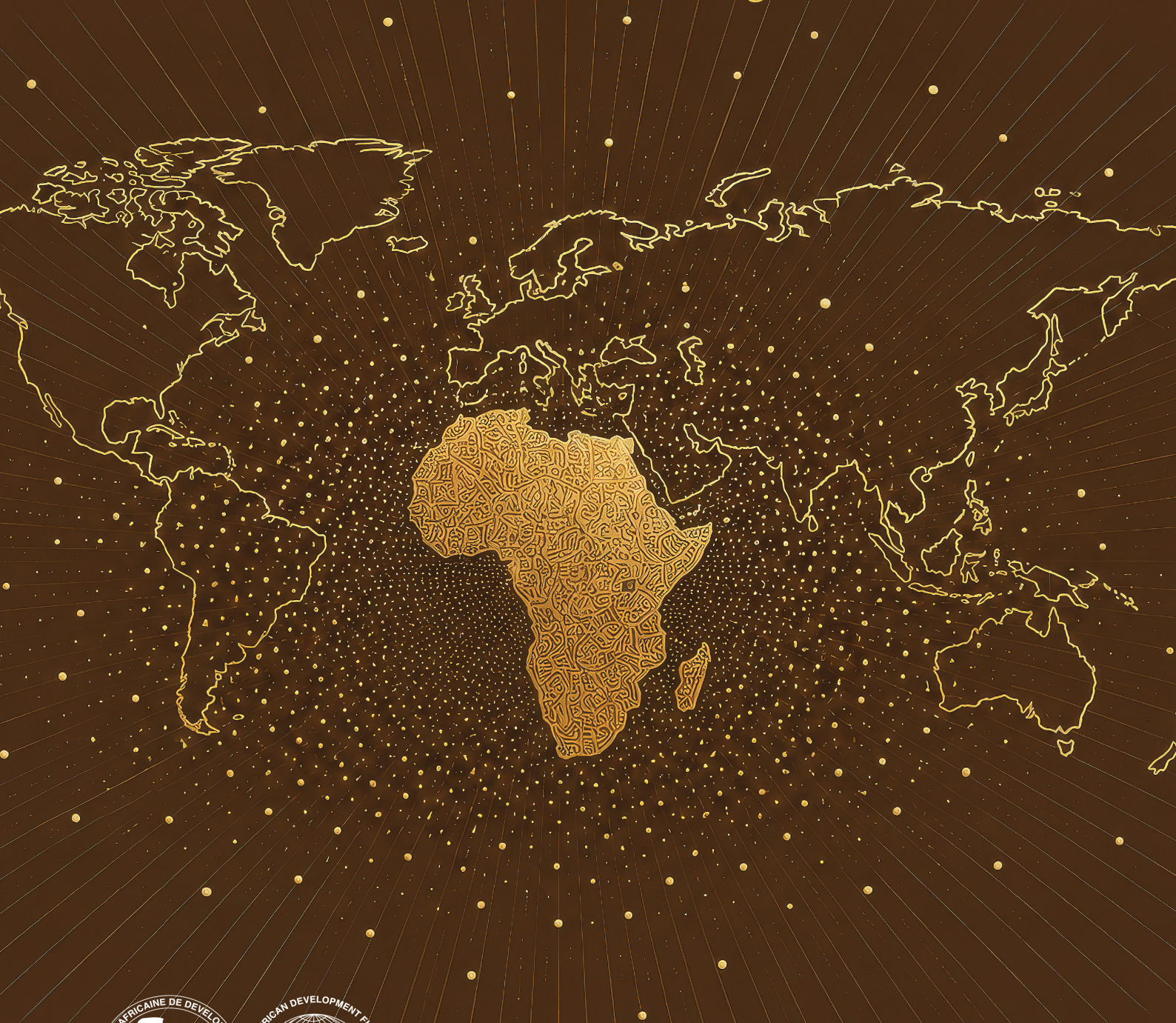


RAPPORT PAYS 2026

CÔTE D'IVOIRE

Mobiliser des ressources à grande échelle
pour le financement du développement
de la Côte d'Ivoire dans un **monde fragmenté**



GRUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DÉVELOPPEMENT

RAPPORT PAYS 2026

CÔTE D'IVOIRE

Mobiliser des ressources à grande échelle
pour le financement du développement
de la Côte d'Ivoire dans un monde **fragmenté**



GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DÉVELOPPEMENT



Groupe de la Banque Africaine de Développement
Avenue Joseph Anoma
01 BP 1387 Abidjan 01
Côte d'Ivoire
www.afdb.org

Les opinions exprimées et les arguments présentés dans le présent document ne reflètent pas nécessairement les positions officielles de la Banque africaine de développement, de son Conseil d'administration ni des pays qu'ils représentent. Ce document, ainsi que les données et cartes qui y figurent, sont sans préjudice du statut ou de la souveraineté de tout territoire, de la délimitation des frontières internationales et de la dénomination de tout territoire, ville ou zone.

© Banque africaine de développement 2026

Vous pouvez copier, télécharger ou imprimer ce document pour votre usage personnel et inclure des extraits de cette publication dans vos propres documents, présentations, blogs, sites web et supports pédagogiques, à condition que la Banque africaine de développement soit dûment citée comme source et titulaire des droits d'auteur.

REMERCIEMENTS

Le Rapport Pays 2026 pour la Côte d'Ivoire a été préparé au sein du Complexe de la vice-présidence à la gouvernance économique et à la gestion des connaissances, sous la direction générale et la supervision du Professeur Kevin C. Urama, Economiste en Chef et Vice-président, avec le soutien d'Alexandre Kopoin, Assistant spécial de l'Economiste en Chef ; d'Adamon Mukasa, Economiste de recherche principale ; et d'Amah Koffi, Assistante exécutive principale.

La préparation de ce rapport a été dirigée par Hervé Lohoues, Directeur par intérim, Département des économies des pays (ECCE), sous la coordination de Marcellin Ndong Ntah, Lead Economiste (ECCE). Tricia Effe Baidoo et Aminata Kouma Moulod, Spécialistes en gestion de produits (ECCE), ont géré le cycle de production des Rapport Pays. Jeanson Lwenge, Itumeleng Mathlo-Masemola, Assistants de recherche (ECCE), ainsi que Ziphazethu Dube et Sassire Napo, analystes de données (ECCE), ont contribué à la recherche des données. Eugenia Grant, Kenane Monyela et Boris Nalayome, assistants d'équipe (ECCE), ont fourni un soutien administratif et logistique considérable.

Le Rapport Pays 2026 pour la Côte d'Ivoire a été rédigé par Claude N'Kodia, Economiste pays principal et Kadio Arthur Lionel Kouao, Economiste pays national supérieur, sous la supervision de Marcellin Ndong Ntah, Lead Economiste, Afrique de l'Ouest. L'équipe tient également à remercier : (i) Linguère Mbaye, cheffe de division (ECCE.1) ; (ii) l'équipe régionale de RDGW dirigée par Lamin Barrow, Directeur général, avec le soutien de Joseph Ribeiro, Directeur général adjoint, et Responsable pays ; (iii) le Département de la politique macroéconomique, des prévisions et de la recherche (ECMR), dirigé par Anthony Simpasa (Directeur) ; (iv) le Département des États en transition (RDTS), dirigé par Yero Baldeh (Directeur) ; et tous les autres départements pour leur précieuse contribution à l'élaboration du rapport.

La Banque tient à remercier les autorités de la Côte d'Ivoire pour avoir accueilli et facilité la mission entreprise pour préparer le Rapport Pays 2026, ainsi que les représentants des institutions gouvernementales, des partenaires au développement, du secteur privé, des organisations de la société civile et des autres parties prenantes pour leur disponibilité et la qualité des discussions et des échanges qui ont eu lieu au cours de la mission de terrain.

Les données utilisées dans ce rapport ont été compilées par le Département des statistiques (ECST), dirigé par Samson Babatunde Omotosho, Directeur, avec la participation de Koua Louis Kouakou, Chef de la Division des statistiques économiques et sociales, et d'Anouar Chaouch, Statisticien supérieur.

Des commentaires des pairs évaluateurs ont été reçus de : Antoine-Marie Tioye Sie, Economiste pays principal (ECCE.1), Aliya Binta Noura Diawara, Consultante (RDTS) ; Lacina Balma, Economiste de recherche (ECMR) ; Dieng Alieu, Consultant (RDGW) ; Nshimyumuremyi Adalbert, Consultant (ECCE) et du Comité de la Banque en matière de Gestion des Connaissances. Le Rapport a également bénéficié de la précieuse contribution de Gabriel Victorien Mougani, fondateur et Manager, ConnInv2A Unipessoal LDA, qui a agi à titre d'évaluateur externe.

La couverture du Rapport est basée sur une conception originale de Laetitia Yattien-Amiguet et Justin Kabasele du Département des relations extérieures et de la communication de la Banque. La révision a été effectuée par Ahmadou Gaye et la mise en page par Lagence Creativ.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	III
TABLE DES MATIÈRES	IV
LISTE DES FIGURES	V
LISTES DES TABLEAUX	V
LISTE DES ABRÉVIATIONS	VI
RÉSUMÉ ANALYTIQUE	VIII
INTRODUCTION GÉNÉRALE	IX
CHAPITRE I : PERFORMANCES ET PERSPECTIVES MACROÉCONOMIQUES	1
Messages clés	1
1.1 Introduction	1
1.2 Performance de croissance	1
1.3 Autres développements macroéconomiques et sociaux récents	3
1.4 Perspectives macroéconomiques et risques	9
1.5 Options politiques à envisager pour accélérer le développement économique de la Côte d'Ivoire	11
CHAPITRE II : MOBILISER LES CAPITAUX A GRANDE ECHELLE POUR UNE CROISSANCE ACCELEREE ET RESILIENTE EN CÔTE D'IVOIRE	13
Messages clés	13
2.1 Introduction	13
2.2 Quantifier les besoins de financement de la Côte d'Ivoire	14
2.3 Mobilisation à grande échelle des ressources fiscales de la Côte d'Ivoire	15
2.4 Amélioration des systèmes de gestion financière publique	20
2.5 Formalisation du secteur informel	21
2.6 Élargissement des partenariats public-privé (PPP)	22
2.7 Mobiliser des capitaux à long terme auprès d'investisseurs régionaux et institutionnels	25
2.8 Tirer parti du capital de la diaspora	26
2.9 Exploiter les ressources naturelles de la Côte d'Ivoire	27
2.10 Mobiliser du capital privé mondial dans un monde fragmenté	29
2.11 Conclusion et recommandations politiques	31
CHAPITRE III : RENFORCER ET CONSOLIDER LES SYSTÈMES FINANCIERS ET L'AUTONOMIE DE LA CÔTE D'IVOIRE DANS UN MONDE FRAGMENTÉ	33
Messages clés	33
3.1 Introduction	31
3.2 Renforcer le système financier de la Côte d'Ivoire : s'attaquer aux obstacles et élargir la portée et l'impact	34
3.3 Consolider le système financier de la Côte d'Ivoire : une architecture financière cohérente et intégrée	37
3.4 Vers la capacité d'action et l'autonomie financières	38
3.5 Conclusion et recommandations en matière de politiques publiques	41
BIBLIOGRAPHIE	43

LISTE DES FIGURES

Figure 1:	Croissance réelle du PIB par région, 1980-2025	2
Figure 2:	Dettes brute et décomposition par type de créancier, 2000-2024 (en pourcentage du PIB)	4
Figure 3:	Service de la dette extérieure publique et garantie par l'État (PPG) en Afrique de l'Ouest, 2015-2023 (en % des recettes publiques)	5
Figure 4:	Répartition des échéances de la dette par instrument, 2015-2024	5
Figure 5:	Paiement d'intérêts sur la dette publique et dépenses de santé, 2021-2023 (en % du PIB)	6
Figure 6:	Tendance de l'équilibre budgétaire et de la dette publique de la Côte d'Ivoire	7
Figure 7:	Production par travailleur	7
Figure 8:	Productivité globale des facteurs	8
Figure 9:	Croissance réelle du PIB par habitant, 2021-2027	9
Figure 10:	Croissance réelle du PIB, 2021-2027	9
Figure 11:	Besoins de financement de la Côte d'Ivoire de 2025 à 2030, en milliards de FCFA	14
Figure 12:	Soldes budgétaires et principaux moteurs	15
Figure 13:	Évolution des recettes fiscales totales (hors subventions) de la Côte d'Ivoire, 2000-2024	15
Figure 14:	Ratio des recettes fiscales par rapport au PIB en 2024	16
Figure 15:	Taux statutaires de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP)	16
Figure 16:	Élasticité des recettes fiscales par rapport au PIB	17
Figure 17:	Élasticité des recettes fiscales sectorielles par rapport au PIB	17
Figure 18:	Chronologie du séquençage des réformes : des victoires rapides à la capacité budgétaire durable	19
Figure 19:	Taxes plus élevées avec davantage de services versus taxes plus faibles avec moins de services	20
Figure 20:	Contribution du secteur informel au PIB par pays, moyenne 2015-2020	22
Figure 21:	Taux de défaut des projets d'infrastructure et connexes (%)	23
Figure 22:	Ecart d'efficacité de l'investissement public par région du monde (%)	23
Figure 23:	Score d'efficacité de l'investissement public en Afrique : comparaison par pays	24
Figure 24:	Comparaison régionale du Score moyen d'efficacité de l'investissement public en Afrique	25
Figure 25:	Dépôts bancaires par rapport au PIB (%) en Afrique de l'Ouest, 2021	35
Figure 26:	Crédit domestique au secteur privé en Côte d'Ivoire et pour l'ensemble du continent, pourcentage du PIB, 2015-2024	35
Figure 27:	Paysage du marché de l'assurance en Afrique - Actifs des compagnies d'assurance (% du PIB)	36
Figure 28:	PIB par habitant et notation de risque de crédit	40

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1:	Principaux indicateurs macroéconomiques et sociaux	10
Tableau 2:	Pays présentant le plus grand potentiel de diaspora non exploité en 2024	27

LISTE DES ENCADRÉS

Encadré 1:	Les implications de la Guerre au Moyen Orient pour la Côte d'Ivoire	10
Encadré 2:	Activités de mobilisation des ressources intérieures	18
Encadré 3:	Exemples nationaux de réformes couronnées de succès ou en cours pour renforcer l'architecture et la gouvernance financières	41



LISTE DES ABRÉVIATIONS

AGOA	Loi sur la croissance et les possibilités économiques en Afrique
ANRMP	Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics
ANSTAT	Agence Nationale de la Statistique
APD	Aide publique au développement
AVD	Analyse de viabilité de la dette
BCEAO	Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
CAN	Coupe d'Afrique des nations de football
CCI-CI	Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire
CDN	Contributions déterminées au niveau national
CMU	Couverture maladie universelle
COP	Conférences des parties
DGPE	Direction Générale du Portefeuille de l'Etat
DUS	Droit unique de sortie
ECCE	Département des économies-pays (BAD)
ECVP	Vice-présidence de la Gouvernance économique et de la gestion du Savoir
EHCVM	Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages
EME	Établissements de monnaie électronique
FEC	Facilité élargie de crédit
FCFA	Franc de la Communauté financière africaine
FMI	Fonds monétaire international
FRD	Facilité pour la résilience et la durabilité
GAB	Guichet automatique bancaire
GAFI	Groupe d'action financière
GUDE-PME	Guichet Unique de Développement des PME
HABG	Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance
IDH	Indice de développement humain
IDE	Investissements directs étrangers
PIB	Produit intérieur brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PEA	Perspectives économiques africaines de la BAD
PME	Petites et moyennes entreprises
MPME	Micro, petites et moyennes entreprises
PPP	Partenariats public-privé
PND	Plan national de développement
SCN	Système de comptabilité nationale
SG PME	Société de garantie des crédits aux PME
SNDECI	Stratégie Nationale de Digitalisation de l'Éducation

SNLC	Stratégie nationale de lutte contre la corruption
SRMT	Stratégie de mobilisation des recettes à moyen terme
TCER	Taux de change effectif réel
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
ODD	Objectifs de développement durable

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

La Côte d'Ivoire demeure la première puissance économique de l'UEMOA et figure parmi les économies les plus performantes du continent africain. Portée par une croissance du PIB réel estimée à 6,5% en 2025, l'économie ivoirienne continue d'afficher des perspectives favorables. Ces perspectives demeurent toutefois exposées à plusieurs risques baissiers, notamment l'intensification des tensions commerciales, l'incertitude géopolitique, la reprise de l'inflation et le durcissement des conditions de financement au niveau international lié notamment à la baisse drastique des financements multilatéraux.

L'ambition de la Côte d'Ivoire d'accéder au statut de pays revenu intermédiaire de la tranche supérieure à moyen terme repose sur la mise en place d'un modèle économique caractérisé essentiellement par une croissance rapide portée par un secteur industriel performant. Cette transformation structurelle nécessite, entre autres, une forte mobilisation des ressources financières et un espace budgétaire élargi dans un environnement économique et financier fortement perturbé. Le financement à grande échelle de son développement dans un monde fragmenté et en tension constitue désormais un réel défi.

Pour relever ce défi, la Côte d'Ivoire se doit de mieux mobiliser les ressources internes et externes au regard de ce nouveau contexte économique et financier. L'élargissement de l'espace budgétaire demeure un préalable à l'atteinte de ses objectifs économiques et financiers. Cet élargissement suppose notamment une plus grande formalisation de son économie, une exploitation accrue du potentiel de l'impôt foncier et de la fiscalité minière, ainsi qu'un renforcement de la fiscalité applicable au commerce électronique. La poursuite des réformes du système bancaire et financier, conformément au cadre normatif des instances communautaires de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA), contribuera à renforcer les opportunités de financement en Côte d'Ivoire, notamment à travers le développement de la digitalisation des services financiers. Par ailleurs, la poursuite des actions en faveur de l'amélioration de l'attractivité économique, en particulier du climat des affaires et une plus grande diversification de ses partenariats économiques et financiers devraient favoriser une mobilisation accrue de financements extérieurs.

INTRODUCTION GENERALE

Le présent rapport pays transpose au contexte spécifique de la Côte d'Ivoire les analyses développées dans l'édition 2026 des Perspectives économiques en Afrique (PEA) de la Banque africaine de développement, consacrée à la mobilisation des ressources à grande échelle pour le financement du développement de la Côte d'Ivoire dans un monde fragmenté. Il intervient à un moment charnière pour l'économie ivoirienne : le pays continue d'afficher une croissance robuste et des fondamentaux macroéconomiques relativement solides, tout en faisant face à des besoins de financement importants pour soutenir sa transformation structurelle, renforcer sa résilience et atteindre ses objectifs de développement à moyen et long terme.

Dans un environnement international marqué par la fragmentation géopolitique, le durcissement des conditions financières, la volatilité des flux de capitaux et la baisse progressive de certaines formes de financement concessionnel, la capacité du pays à mobiliser davantage de ressources intérieures et extérieures devient déterminante. Elle conditionne la mise en œuvre du Plan national de développement 2026-2030, la consolidation de l'espace budgétaire, le financement des infrastructures, la diversification productive et l'amélioration durable des conditions de vie des populations.

Le rapport vise ainsi à éclairer les choix de politique économique permettant de mobiliser, de manière soutenable, les financements nécessaires à l'accélération de la transformation économique. Il met l'accent sur les leviers susceptibles d'élargir les marges de manœuvre budgétaires, de renforcer l'efficacité de la dépense publique, de développer les marchés financiers, de catalyser l'investissement privé et de consolider l'autonomie financière de la Côte d'Ivoire.

Le rapport est structuré autour de trois chapitres complémentaires :

Le Chapitre 1 analyse les performances macroéconomiques récentes, les perspectives à moyen terme et les principaux risques susceptibles d'affecter la trajectoire de croissance du pays, ainsi que les réformes nécessaires pour préserver la stabilité macroéconomique et soutenir une croissance inclusive et durable.

Le Chapitre 2 examine les besoins de financement du développement et les mécanismes permettant d'accroître la mobilisation des ressources, notamment par le renforcement des recettes intérieures, l'amélioration de la gestion financière publique, la formalisation progressive de l'économie, les partenariats public-privé et la mobilisation du capital privé, institutionnel et diasporique.

Le Chapitre 3 analyse les options permettant de renforcer le système financier ivoirien, d'élargir son rôle dans le financement de l'économie réelle et d'accroître l'autonomie financière du pays, notamment à travers l'approfondissement des marchés financiers, l'inclusion financière et la mobilisation de l'épargne de long terme.

PERFORMANCES ET PERSPECTIVES MACROÉCONOMIQUES

1

Messages clés

- L'économie ivoirienne demeure résiliente. L'activité économique a été vigoureuse en 2025 avec un taux de croissance de 6,5% qui devrait se situer à 6,2% et 6,5% en 2026 et 2027 respectivement.
- Les efforts engagés par le pays en vue d'une mobilisation accrue des recettes internes et externes doivent s'intensifier afin d'atteindre ses objectifs en matière de transformation structurelle et contribuer à la réalisation des objectifs de son nouveau cadre stratégique de développement (PND 2026-2030).
- Les perspectives économiques, qui demeurent favorables, pourraient être grandement assombries par le risque de choc inflationniste, la persistance des tensions commerciales et géopolitiques, la vulnérabilité des chaînes d'approvisionnement et le durcissement des conditions financières internationales.

1.1 Introduction

Le présent chapitre examine la performance économique récente de la Côte d'Ivoire jusqu'en 2025 et présente des projections de croissance actualisées pour la période 2026-2027. Il aborde les principaux risques négatifs et déclencheurs positifs de cette perspective. Le chapitre évalue les tendances macroéconomiques, les politiques budgétaires, l'inflation, la dette publique et les flux financiers tels que les envois de fonds et les IDE. Il met également en évidence les principales options de politique économique susceptibles de favoriser une croissance forte et résiliente, de soutenir la stabilité macroéconomique, la transformation économique et d'améliorer la capacité du pays à faire face aux chocs qui continuent de perturber son économie. Le chapitre inclut par ailleurs un aperçu des liens entre les efforts actuels de mobilisation des ressources engagés par la Côte d'Ivoire et les besoins de financement associés à ses objectifs de développement. L'analyse du développement social examine les

progrès réalisés en matière de développement humain à travers l'examen des indicateurs de pauvreté, d'inégalités et d'emplois.

1.2 Performance de la croissance

En 2025, la Côte d'Ivoire a maintenu sa dynamique de croissance malgré la persistance de chocs externes. Le taux de croissance du PIB réel est estimé à 6,5% contre 6% en 2024 (Figure 1 ci-après). Sous l'angle de l'offre, cette performance a été principalement portée par le dynamisme, du secteur tertiaire, la montée en puissance des secteurs minier et des hydrocarbures, avec l'entrée en production de la seconde phase de l'exploitation du champ pétrolier « Baleine », ainsi que par la bonne tenue des cultures d'exportation. Du côté de la demande, la croissance a été soutenue principalement par la consommation finale et l'investissement, en particulier l'investissement privé. En 2025, le Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) a poursuivi son appui au développement économique de la Côte

d'Ivoire en mobilisant des financements en faveur de secteurs stratégiques. À cet effet, une deuxième Garantie partielle de crédit (GPC) d'un montant de 400 millions d'euros a été approuvée en 2025 et a permis à la Côte d'Ivoire de mobiliser un financement durable à long-terme de 570 millions d'euros, dont un équivalent de 100 millions d'euros en monnaie locale. Le déploiement des ressources nettes de cette facilité est en cours. Cette opération fait suite à une première GPC du même montant accordée en 2023.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Document de stratégie pays (DSP) 2023-2028, la BAD a également approuvé plusieurs projets et programmes structurants. Il s'agit notamment du Projet de promotion de l'aquaculture durable et compétitive, visant à accroître la production halieutique nationale et à réduire les importations de poissons, de la composante Côte d'Ivoire du Projet de développement de chaînes de valeur régionales rizicoles résilientes en Afrique de l'Ouest (REWARD), qui vise à renforcer la production locale de riz en Côte d'Ivoire et l'intégration régionale de la filière.

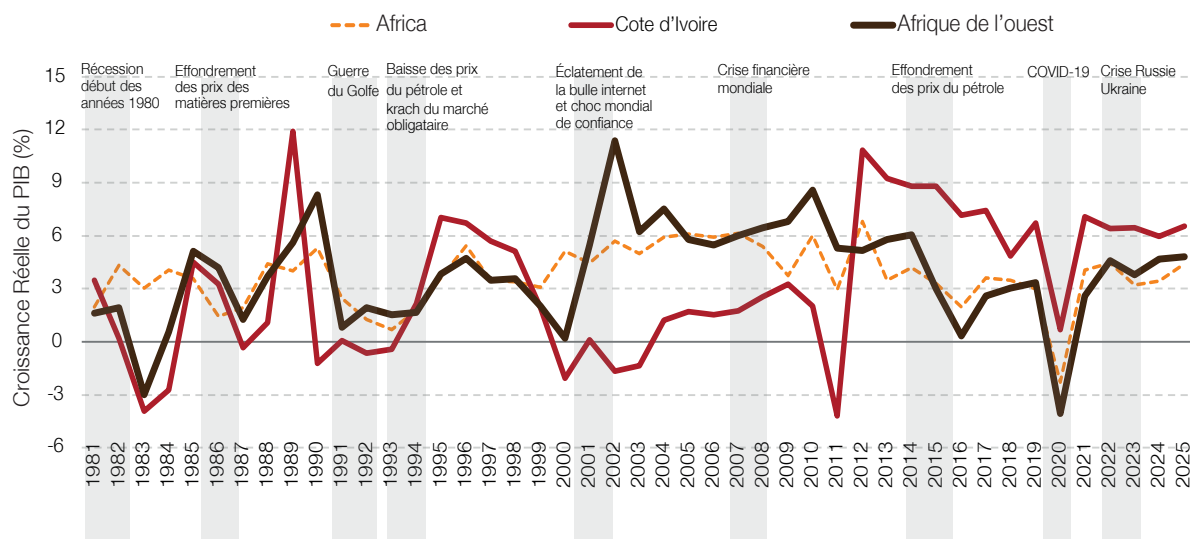
A cela s'ajoute, le financement additionnel du Projet intégré de développement et d'adaptation au changement climatique dans le bassin du Niger (PIDACC), destiné à renforcer la résilience des populations et des écosystèmes face aux effets du changement climatique. La Banque a également approuvé en 2025 le Projet d'appui institutionnel à la gouvernance pour une croissance inclusive,

qui soutient les réformes visant à améliorer la gestion des finances publiques et le climat des affaires ; et le Programme de désenclavement des zones transfrontalières et agricoles – Phase II, qui contribue à améliorer la connectivité des zones de production et à faciliter les échanges commerciaux.

Concernant le secteur privé, deux opérations ont été approuvées. La première concerne un financement accordé à SUCDEN Côte d'Ivoire pour appuyer les activités de transformation et de commercialisation des produits agricoles. La seconde porte sur le financement d'un projet de l'Initiative M300 et qui porte sur la Phase II du programme « Électricité Pour Tous » (PEPT) à travers une obligation sociale (Social Bond).

Ces opérations illustrent l'engagement de la Banque africaine de développement à accompagner le processus de développement de la Côte d'Ivoire en soutenant la modernisation des infrastructures, le renforcement de la gouvernance, la transformation du secteur agricole, l'amélioration de la sécurité alimentaire, la résilience face aux changements climatiques ainsi que l'élargissement de l'accès à l'énergie, en cohérence avec les priorités nationales de développement. La Figure 1 révèle le caractère volatile de la croissance ivoirienne, ce qui traduit la forte vulnérabilité de l'économie ivoirienne. En effet, l'économie de la Côte d'Ivoire demeure fortement exposée aux chocs externes en raison de sa forte dépendance à ses exportations de cacao et de café.

Figure 1: Croissance réelle du PIB par région, 1980-2025



Source: Statistiques de la Banque africaine de développement et FMI.

1.3 Autres développements macroéconomiques et sociaux récents

1.3.1 Politique monétaire, inflation, taux de change

Pour assouplir les conditions de financement de l'économie de l'UEMOA et créer un environnement plus favorable à la croissance économique, la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a décidé de baisser de 25 points de base ses taux directeurs. Le taux principal de refinancement a été ramené à 3,25% et celui du guichet de prêt marginal à 5,25% en juin 2025. Ces taux ont été maintenus inchangés lors de la réunion de septembre 2025. Cette décision s'explique par la solidité de la croissance économique au sein de l'Union et le niveau de l'inflation. En Côte d'Ivoire, les pressions inflationnistes se sont estompées en 2025 avec un taux d'inflation estimé à 0,1%, grâce notamment à un meilleur approvisionnement du marché en produits alimentaires et à la baisse des coûts du transport, liée au rabaissement des prix des produits pétroliers à la pompe, estimée à environ 6% en moyenne en 2025. L'amélioration des termes de l'échange constatée en 2025 s'explique en grande partie par la hausse des cours mondiaux du cacao (dont le pays est le premier producteur mondial). Cette évolution a contribué positivement à l'amélioration du solde du compte courant qui passe de -4,5% en 2024 à -1% en 2025.

1.3.2 Secteur financier

Le secteur bancaire ivoirien comprend 28 banques et 3 établissements financiers. À l'image de l'économie nationale, le secteur bancaire et financier en Côte d'Ivoire a connu une croissance robuste en 2025 et présente des perspectives favorables, notamment grâce aux importantes réformes engagées pour renforcer la gouvernance de ce secteur, améliorer l'accès au financement des petites et moyennes entreprises (PME), notamment à travers l'appui apporté par l'État à la Société des Garantie des Crédits aux Petites et Moyennes Entreprises ivoiriennes (SGCPME), les réformes visant à

clarifier et à mieux encadrer la catégorisation des PME et des entreprises de taille intermédiaire (ETI), ainsi que les efforts entrepris dans le cadre des politiques de contenu local.

1.3.3 Politique budgétaire et dette publique

La mise en œuvre de la Stratégie de mobilisation des recettes à moyen terme (SRMT), à travers des mesures ciblées, devrait contribuer à un élargissement de l'assiette fiscale et porter le taux de pression fiscale de 13,8% du PIB en 2024 à près de 15,7% en 2026. Ce taux demeure cependant en deçà de l'objectif (critère de convergence) de 20% du PIB, minimum fixé par l'UEMOA. Le ratio de la dette publique au PIB de la Côte d'Ivoire est estimé à 57,1% en 2025 et devrait s'établir à 56,4% en 2027, traduisant une trajectoire soutenable de l'endettement public. Le pays continuerait ainsi à respecter l'objectif (critère de convergence) de l'UEMOA, qui fixe un plafond de dette publique à 70% du PIB.

Selon les statistiques de la Direction générale des financements¹, en 2025, la dette extérieure est principalement composée de financements multilatéraux (39%), suivis des euro-obligations ou Eurobonds (35%), des créanciers bilatéraux (14%) et d'autres sources de financement (12%). La note souveraine de la Côte d'Ivoire figure parmi les plus élevées d'Afrique subsaharienne. Le 13 mars 2026 l'agence de notation Moody's Ratings a confirmé la note souveraine à long terme de la Côte d'Ivoire à Ba2, assortie d'une perspective stable, attestant ainsi des progrès réalisés par le pays dans le renforcement de son cadre macroéconomique. En mars 2025, la Côte d'Ivoire a émis avec succès un eurobond de 1,75 milliard de dollars. De plus, pour la première fois en Afrique subsaharienne, le pays a émis une obligation internationale libellée en monnaie locale (Francs CFA), équivalente à 335 millions d'euros à un taux de 6,875%, pour une maturité de trois ans. En juillet 2025, le pays a émis avec succès un Samourai bond (obligation souveraine libellée en yen japonais), d'un montant de 50 milliards de yens japonais (environ 300 millions d'euros), assorti d'un coupon de 2,3% sur une maturité de 10 ans.

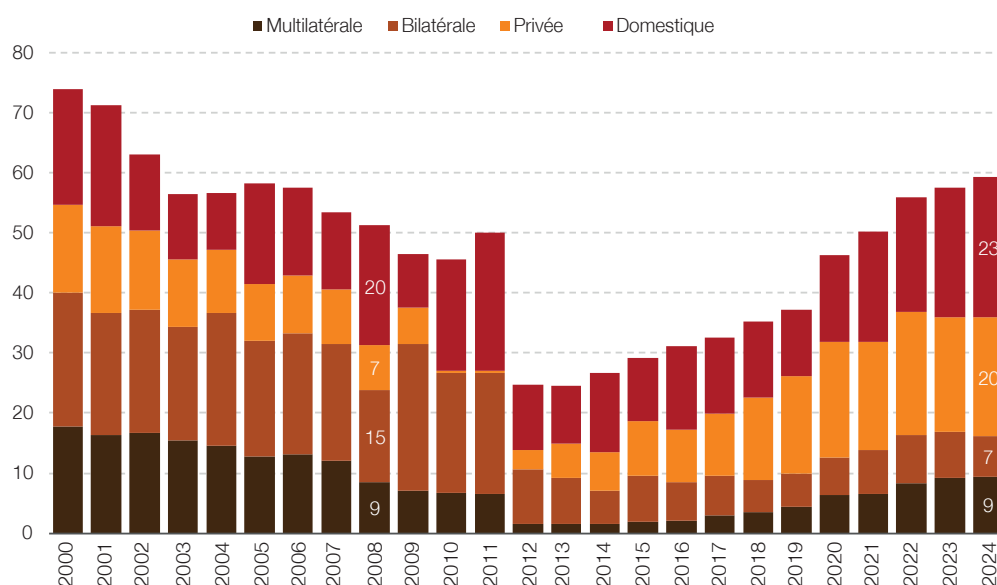
En 2026, les autorités nationales ont réalisé avec succès une nouvelle émission obligataire internationale en levant 1,3 milliard de dollars.

En outre, la figure ci-après présente la dette brute de la Côte d'Ivoire et sa décomposition par type de créancier, en pourcentage du PIB, de 2000 à 2024. Il en ressort que la dette publique brute a enregistré une forte baisse entre 2000 et 2012, passant de 74% à 24,7% du PIB. Cette évolution s'explique notamment par les opérations d'allègement de dette ainsi que par le renforcement des fondamentaux macroéconomiques.

À partir de 2013, le ratio d'endettement a suivi une tendance haussière, atteignant 59,3% du PIB en 2024, dans un contexte marqué par l'accélération des investissements

publics, les besoins élevés de financement du développement et les effets des chocs économiques récents. La structure de la dette a également évolué au cours de la période. Les créanciers bilatéraux et multilatéraux, qui représentaient une part importante de l'encours au début des années 2000, ont progressivement cédé du terrain au profit des financements de marché. La part de la dette détenue par les créanciers privés est ainsi passée de 3,4% du PIB en 2012 à 19,7% en 2024, reflétant le recours accru aux marchés internationaux de capitaux. Dans le même temps, la dette intérieure a plus que doublé, passant de 10,8% à 23,4% du PIB. Toutefois, la dette publique de la Côte d'Ivoire demeure soutenable comme nous le verrons dans l'un des prochains paragraphes portant sur l'Analyse de la Viabilité de la Dette (AVD).

Figure 2: Dette brute et décomposition par type de créancier, 2000-2024 (en pourcentage du PIB)



Source : Calculs des services de la BAD, fondés sur les données de la base de données des Perspectives économiques mondiales du FMI et de la base de données des statistiques de dette.

Note : La dette intérieure est calculée comme la différence entre la dette publique brute et la dette publique et garantie par le secteur public (PPG) extérieure. La dette PPG extérieure est définie comme la somme des dettes extérieures bilatérales, multilatérales et privées.

L'analyse du graphique 3 ci-après révèle que la Côte d'Ivoire affiche une situation relativement stable en matière de service de la dette extérieure publique, avec un ratio constant de 17,4% des recettes publiques entre 2015-2019 et 2020-2023. Cette performance contraste avec la détérioration observée dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest, notamment le Bénin,

dont le ratio a fortement augmenté à 21,4%, et le Sénégal, à 20,5%. Cette stabilité reflète la capacité des autorités ivoiriennes à maintenir un équilibre entre le recours au financement extérieur et la mobilisation des recettes publiques dans un contexte marqué par les chocs liés à la pandémie du COVID-19, aux tensions géopolitiques et au resserrement des

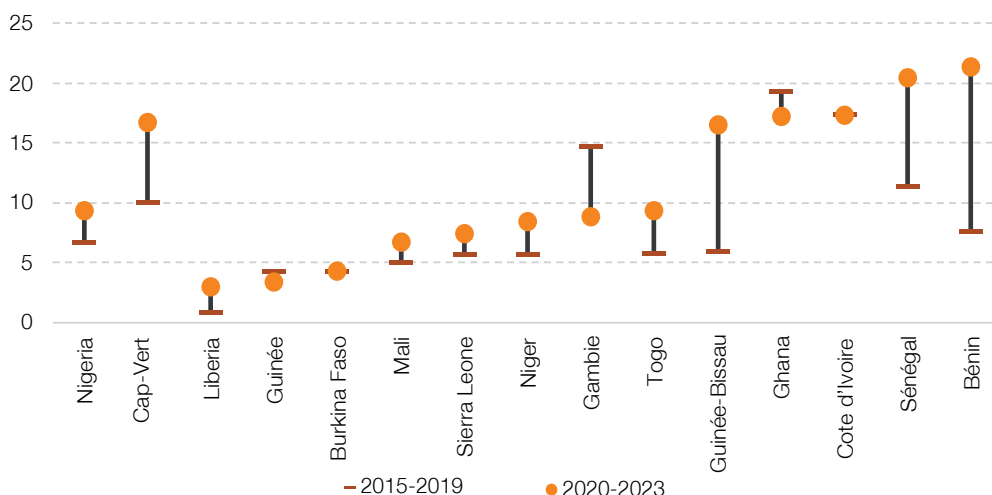
¹<https://www.dgf.gouv.ci/images/app/contenu/284/bulletin-statistique-de-la-dette-publique-t12026.pdf>.

conditions financières internationales. Toutefois, le niveau atteint demeure relativement élevé et supérieur à celui observé dans plusieurs économies de la sous-région, telles que le Nigeria (9,4%), le Togo (9,4%) ou le Niger (8,5%). Ainsi, bien que les risques liés au

service de la dette apparaissent contenus à court terme, la préservation de la soutenabilité budgétaire nécessitera la poursuite des efforts de mobilisation des recettes intérieures, une gestion prudente de l'endettement et le maintien d'une croissance économique robuste.

Figure 3: Service de la dette extérieure publique et garantie par l'État (PPG) en Afrique de l'Ouest, 2015-2023 (en % des recettes publiques)

pourcentage des recettes publiques



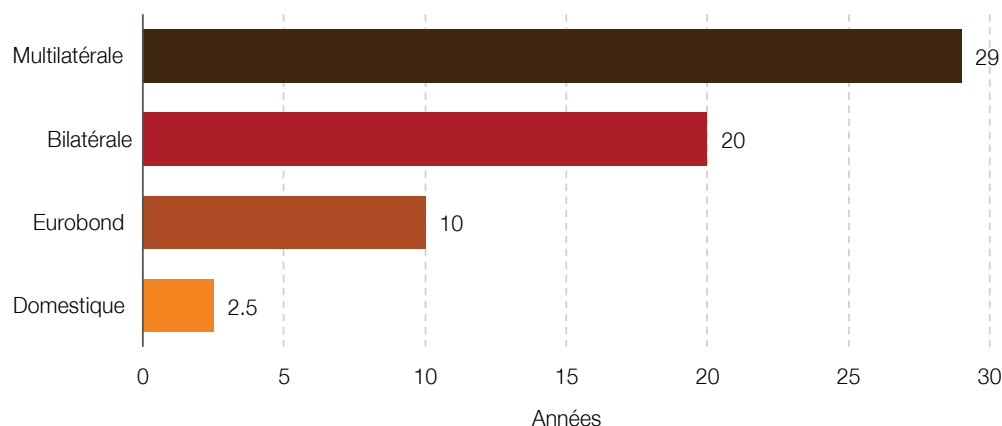
Source : Calculs des services de la BAD, fondés sur les données des Statistiques sur la dette internationale de la Banque mondiale.

Par ailleurs, en Afrique, la structure de maturité de la dette présentée révèle des différences marquées selon les sources de financement (Figure 4).

La dette intérieure présente la maturité la plus courte, avec une moyenne de 2,5 ans, ce qui expose davantage les finances publiques au risque de refinancement. À l'inverse, les financements multilatéraux offrent les

échéances les plus longues (29 ans), suivis des prêts bilatéraux (20 ans), contribuant ainsi à réduire les pressions de remboursement à court terme. Les euro-obligations (10 ans) occupent une position intermédiaire. En Côte d'Ivoire, la combinaison d'instruments permet de diversifier les sources de financement tout en allongeant progressivement le profil de maturité de la dette publique.

Figure 4: Répartition des échéances de la dette par instrument, 2015-2024



Source: Sy and Laws, 2026 <https://www.imf.org/en/publications/fandd/issues/2026/03/the-new-face-of-african-debt-amadou-sy>.

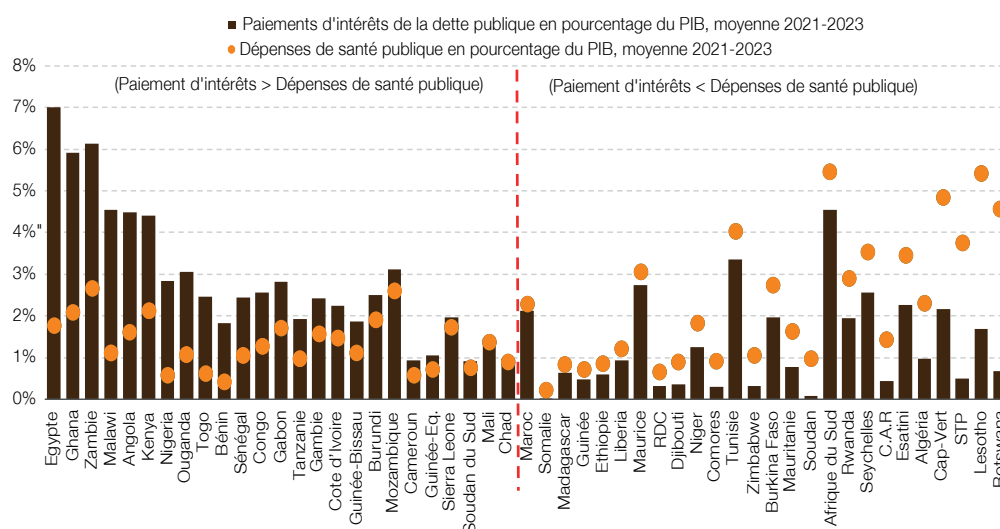
En Afrique de l'Ouest, la comparaison entre les paiements d'intérêts sur la dette publique et les dépenses publiques de santé révèle des écarts significatifs entre les pays (Figure 5).

Le Ghana affiche la situation la plus marquée, avec des paiements d'intérêts représentant 5,9 % du PIB contre seulement 2,1 % pour les dépenses de santé, soit un écart de 3,8 points de pourcentage. Des écarts importants sont également observés au Nigeria (2,3 points), au Togo (1,9 point), au Bénin (1,4 point) et au Sénégal (1,4 point), indiquant qu'une part plus importante des ressources publiques est consacrée au service de la dette qu'au financement du secteur de la santé.

La Côte d'Ivoire présente une situation relativement plus équilibrée. Sur la période 2021-2023, les paiements d'intérêts ont

représenté 2,2 % du PIB, contre 1,5 % pour les dépenses publiques de santé, soit un écart de 0,8 point de pourcentage. Cet écart demeure inférieur à ceux observés dans plusieurs pays de la région, reflétant une pression relativement plus modérée du service de la dette sur les dépenses sociales. À l'inverse, certains pays de la sous-région consacrent davantage de ressources à la santé qu'au paiement des intérêts de la dette. C'est notamment le cas du Burkina Faso, du Niger, de la Guinée, du Liberia, de la Gambie et de la Guinée-Bissau. Cette situation suggère une charge d'intérêts plus contenue ou une priorité budgétaire plus importante accordée aux dépenses de santé. Ces résultats soulignent les arbitrages budgétaires auxquels sont confrontés les pays ouest-africains entre le respect des obligations de dette et le financement des services publics essentiels.

Figure 5: Paiement d'intérêts sur la dette publique et dépenses de santé, 2021-2023 (en % du PIB)

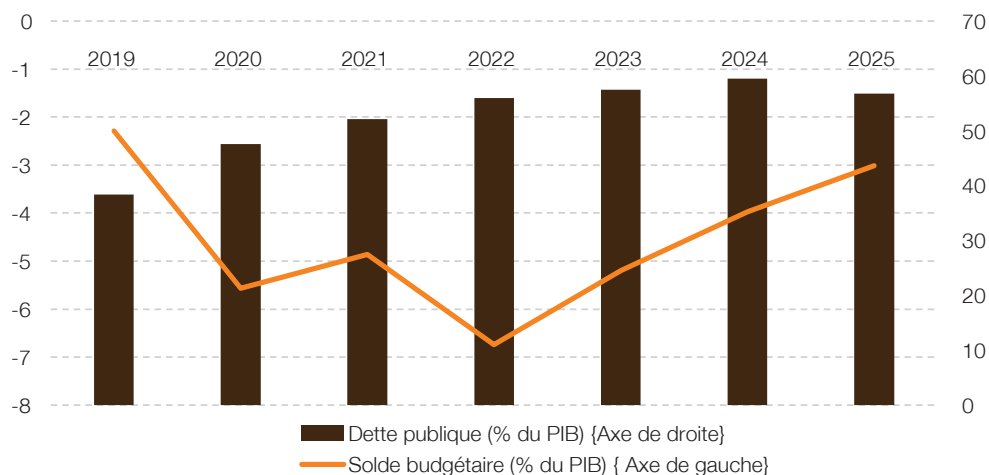


Source: UNCTAD, *A World of Debt Database* (2025).

La Côte d'Ivoire a enregistré une amélioration de son profil de risque. En effet, l'évaluation de la viabilité de la dette, menée conjointement par le FMI et la Banque mondiale, a conclu en juin 2026 à une amélioration de la soutenabilité de la dette publique du pays, faisant passer le risque de surendettement de modéré à faible. Ce résultat traduit les progrès réalisés par le pays dans la stabilité macroéconomique. Il conforte sa crédibilité financière et est de nature à améliorer significativement sa capacité d'endettement sur les marchés internationaux. La poursuite de la consolidation budgétaire, permettra de préserver cette position favorable et de renforcer davantage

sa capacité à absorber les chocs auxquels l'économie reste exposée. La Figure 6 ci-après illustre l'évolution de l'équilibre budgétaire et de la dette publique de la Côte d'Ivoire. Dans ce contexte, l'analyse de la dette doit également intégrer la qualité et la rentabilité des investissements financés, ainsi que leur capacité à générer des gains de croissance et à accroître la mobilisation des recettes à moyen et long terme. Elle suppose en outre un renforcement de la transparence dans la sélection, l'exécution et le suivi des projets publics, ainsi qu'une amélioration des mécanismes de redevabilité.

Figure 6: Tendence de l'équilibre budgétaire et de la dette publique de la Côte d'Ivoire

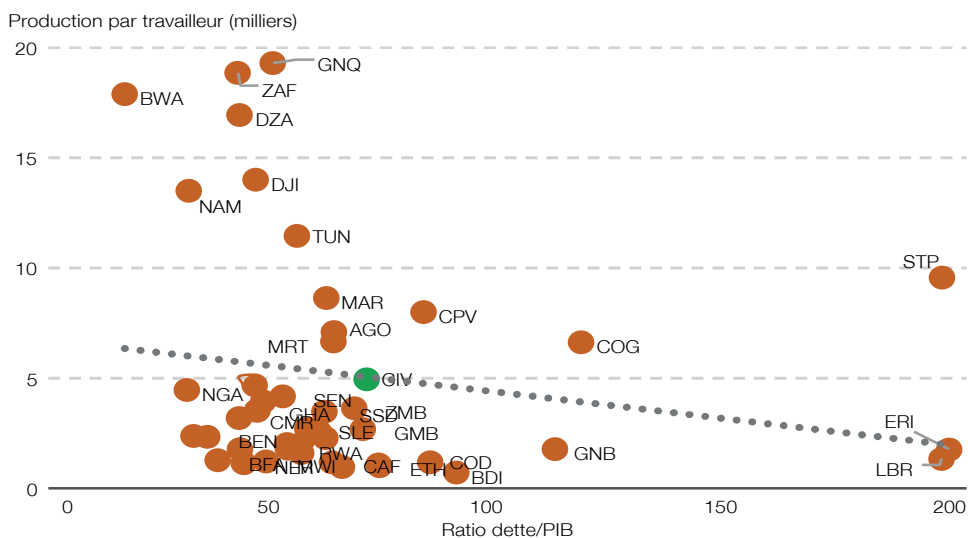


Source : Département des statistiques de la BAD, 2026.

L'analyse des graphiques 7 et 8 ci-après met en évidence une relation globalement négative entre le niveau de dette de l'Administration centrale et les indicateurs de productivité, notamment la productivité totale des facteurs (TFP) et la production par travailleur. De manière générale, les pays les plus endettés (au-delà de 70% du PIB) présentent des niveaux de productivité hétérogènes, allant de faibles performances (Burundi, Mozambique, Éthiopie) à des situations plus résilientes dans certains cas (Côte d'Ivoire, Tunisie). À l'inverse, plusieurs économies à faible niveau d'endettement, telles

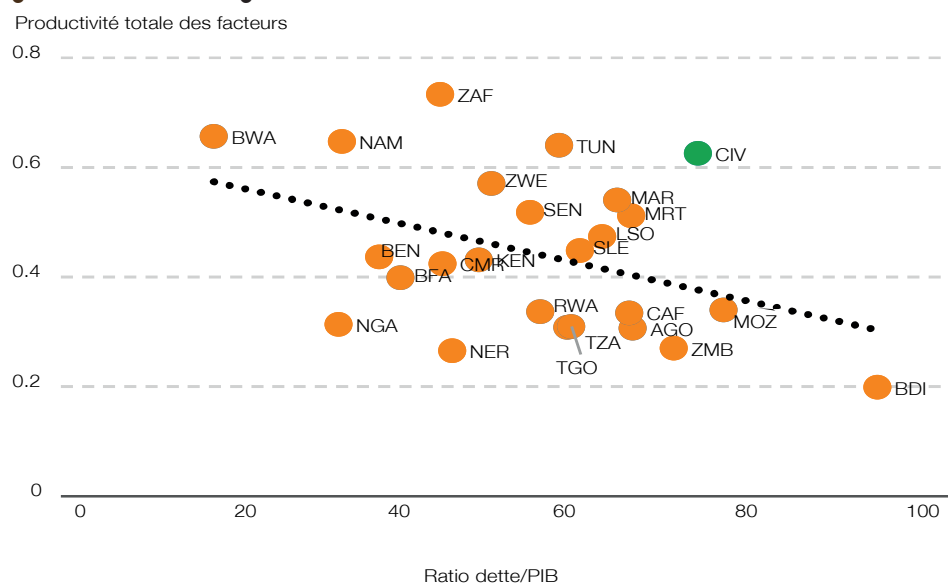
que le Botswana ou la Namibie, affichent des niveaux de productivité relativement élevés, suggérant une meilleure efficacité globale de mobilisation et d'allocation des ressources. Dans l'ensemble, les résultats indiquent que le niveau de dette n'explique pas à lui seul les différences de productivité entre pays. La qualité de la dépense publique, l'efficacité des investissements et la solidité des institutions apparaissent comme des déterminants essentiels de la capacité des économies à transformer l'endettement en gains de productivité durables.

Figure 7 : Production par travailleur



Source : Calculs des services de la Banque africaine de développement basés sur les statistiques de la base de données du World Economic Outlook (WEO) du Fonds monétaire international (ratio dette/PIB) et de Penn World Table (PWT 11.0 - productivité totale des facteurs).

Figure 8: Productivité globale des facteurs



Source : Calculs des services de la Banque africaine de développement basés sur les statistiques de la base de données ILOSTAT (Production par travailleur), World Economic Outlook (WEO) du Fonds monétaire international (ratio dette/PIB).

1.3.4 Position extérieure – Flux financiers extérieurs

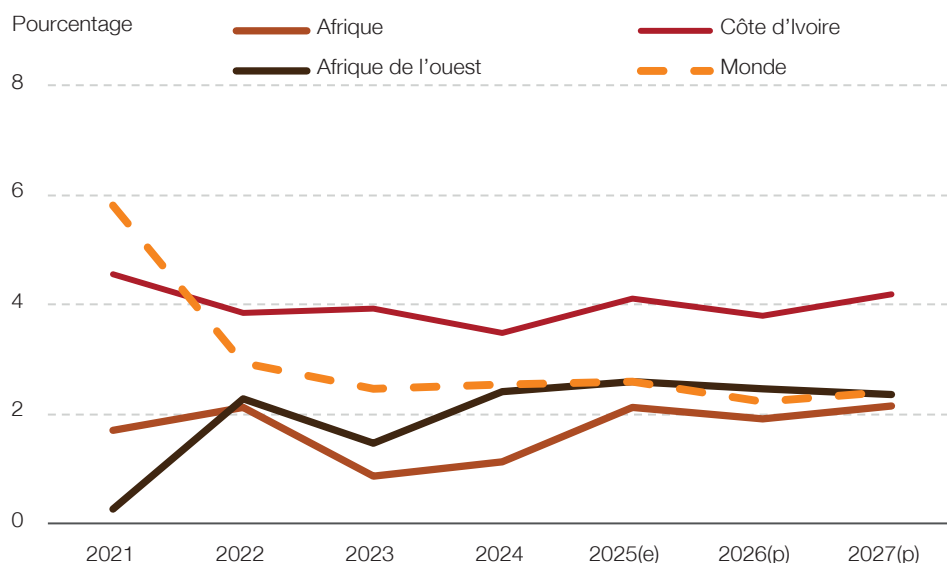
En 2025, les échanges extérieurs de la Côte d'Ivoire ont enregistré une forte croissance, soit près de 47% par rapport à 2024. Ce résultat s'explique par la bonne tenue des exportations de produits tels que le café, les hydrocarbures, le cacao (fèves et produits transformés), le coton, l'or non monétaire et l'anacarde. Il est également conforté par les flux de ressources extérieures provenant des différentes émissions, notamment d'eurobonds mobilisés sur les marchés internationaux de capitaux. Cette bonne performance a ainsi accru le niveau des réserves internationales.

Le total de ces réserves en mois d'importation a atteint près de 5,5 mois à fin août 2025. La Côte d'Ivoire continue d'occuper une place de choix dans la destination des investissements directs étrangers (IDE) en zones UEMOA et CEDEAO, tout particulièrement dans le domaine minier, grâce à la mise en œuvre de grands projets structurants dans ce secteur.

1.3.5 Évolutions sociales

Selon le Rapport Mondial sur le Développement Humain (RMDH) 2025 produit par le PNUD, la Côte d'Ivoire a rejoint la catégorie des pays à Indice de développement humain (IDH) moyen avec un score en hausse passant de 0,565 à 0,582 entre 2022 et 2023. Le pays a ainsi progressé de 5 places au classement mondial, passant de la 162ème à la 157ème position sur 191 pays. Par ailleurs, le taux de pauvreté monétaire a reculé de 39,4% à 37,5% entre 2018 et 2021 (Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM) II), tandis que le taux de chômage était estimé à 5,8% en 2019 pour les jeunes de 16 à 24 ans, selon les résultats de l'Enquête nationale sur l'emploi de 2019. La croissance du PIB par habitant de Côte d'Ivoire traduit le dynamisme de son économie et cette performance la place parmi les économies les plus performantes de la région, dépassant la moyenne d'Afrique subsaharienne et de l'Afrique (Figure 9).

Figure 9: Croissance réelle du PIB par habitant, 2021-2027



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement et Perspectives de l'économie mondiale du Fonds monétaire international, avril 2026 et estimations de la Division de la population des Nations unies.

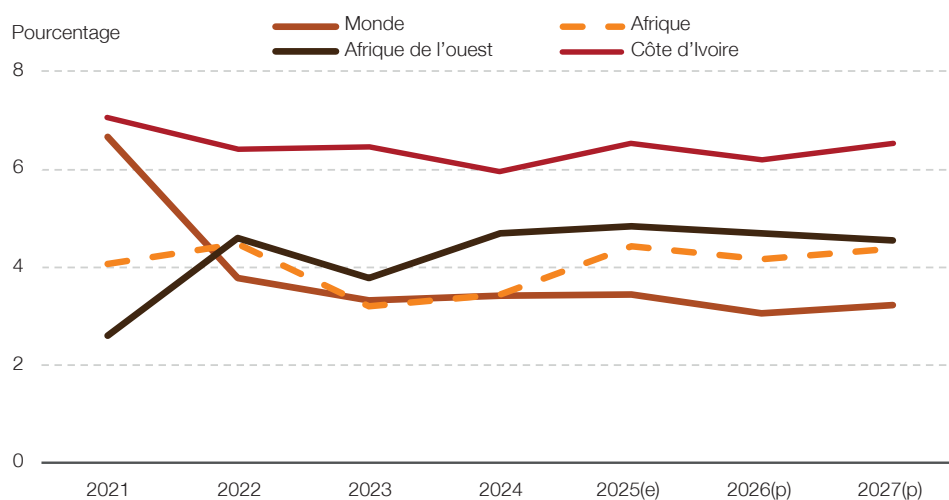
1.4 Perspectives macroéconomiques et risques

1.4.1 Perspectives (Croissance économique – Inflation – Situation fiscale et externe)

Les perspectives économiques sont favorables, avec une croissance moyenne projetée à 6,4% sur la période 2026-2027, soutenue par la mise en œuvre du PND 2026-2030 et par le dynamisme des activités minières et

d'hydrocarbures. La croissance de la Côte d'Ivoire demeure supérieure à la moyenne de la croissance des pays de l'Afrique de l'Ouest, celle du continent (Figure 10). À moyen terme, les perspectives restent également positives. L'inflation devrait rester en deçà de 3%, conformément à la règle communautaire en la matière. Quant au déficit budgétaire, il devrait se stabiliser à 3 % du PIB au cours des deux prochaines années (Tableau 1).

Figure 10: Croissance réelle du PIB, 2021-2027



Sources : Statistiques de la Banque africaine de développement et des Perspectives de l'économie mondiale, avril 2026. Note : e- estimé(e); p-projeté(e).

Tableau 1 : Principaux indicateurs macroéconomiques et sociaux

Indicateurs	2021	2022	2023	2024	2025(e)	2026(p)	2027 (p)
Croissance du PIB réel (%)	7,1	6,4	6,5	6,0	6,5	6,2	6,5
Croissance du PIB réel par habitant (%)	4,6	3,9	3,9	3,5	4,1	3,8	4,2
Inflation (%)	4,2	5,2	4,4	3,5	0,1	2,6	2,0
Solde budgétaire global, y compris les dons (% du PIB)	-4,9	-6,7	-5,2	-4,0	-3,0	-3,0	-3,0
Compte courant (% PIB)	-3,9	-7,6	-8,2	-4,5	-1,0	-2,0	-2,5

Sources : Données des autorités nationales, du département des statistiques de la BAD, mars 2026 ; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.

1.4.2 Risques

Les perspectives économiques positives de la Côte d'Ivoire sont néanmoins exposées à plusieurs risques, notamment les aléas climatiques, les tensions sécuritaires, le durcissement des conditions financières internationales, ainsi que les répercussions des tensions géopolitiques au Moyen-Orient sur l'économie mondiale et ses effets négatifs sur le fonctionnement des chaînes logistiques mondiales (Encadré 1). Par ailleurs, la situation sécuritaire au Sahel, la persistance des contraintes environnementales et leur impact

sur des secteurs porteurs de croissance constituent les véritables vecteurs de vulnérabilité économique pour le pays. Toutefois, la poursuite de la consolidation budgétaire, la confiance des investisseurs internationaux reflétée dans la notation souveraine du pays, la politique de diversification et d'intensification du processus de transformation structurelle engagée dans le cadre du nouveau Plan national de développement (2026-2030) permettront d'atténuer les risques de retournement des perspectives économiques favorables de la Côte d'Ivoire.

Encadré 1 : les Implications de la Guerre au Moyen Orient sur pour la Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire présente une résilience macroéconomique relativement robuste face aux chocs externes. La croissance économique s'est établie en moyenne à 6,5% sur la période 2021-2025 portée par des fondamentaux économiques solides. Toutefois, les tensions persistantes au Moyen-Orient sont de nature à accroître les vulnérabilités du pays et à impacter sa dynamique de croissance. Avec les conséquences du conflit au Moyen-Orient et des craintes d'un blocage du détroit d'Ormuz, voie de navigation d'importance stratégique par laquelle transite près de 20 % de la consommation mondiale de pétrole et un cinquième du gaz naturel liquéfié, le prix du baril de Brent, qui se situait autour de 73 dollars le 27 février 2026, a atteint 110 dollars le 7 avril 2026.

L'exposition commerciale de la Côte d'Ivoire à cette crise paraît relativement limitée à court terme. Le pays n'a que peu d'échanges commerciaux directs avec les zones géographiques les plus touchées par le conflit. En revanche, son exposition indirecte est plus significative. Les importations stratégiques, telles que le pétrole et certains intrants agricoles représentent les principaux aspects de vulnérabilité. Si la forte perturbation des chaînes d'approvisionnement internationales et leurs répercussions sur les marchés mondiaux devaient perdurer, l'économie du pays serait fortement impactée. Toutefois, l'existence de circuits commerciaux diversifiés, notamment avec le Nigéria et les stocks nationaux pourraient atténuer ces risques.

1.5. Options politiques à envisager pour accélérer le développement économique de la Côte d'Ivoire

À court terme

- Intensifier le processus de consolidation budgétaire par une augmentation plus forte des recettes internes, à travers un élargissement de l'assiette fiscale. Une exploitation accrue de l'impôt foncier et électronique en constitue un des principaux leviers.
- Mettre en œuvre de manière diligente les projets et programmes structurants du nouveau Plan national de développement (2026-2030) afin de promouvoir une croissance économique forte.
- Poursuivre la gestion prudente de la dette pour maintenir sa soutenabilité et préserver ainsi la crédibilité du pays sur les marchés internationaux de capitaux.
- Renforcer la productivité du secteur agricole qui demeure un des secteurs porteurs de l'économie ivoirienne et préservation des revenus des acteurs des grandes filières agricoles d'exportation.
- Consolider les acquis en matière de maîtrise de l'inflation par (i) une promotion

des productions locales, notamment dans le domaine de la production vivrière dont le développement accroît la souveraineté alimentaire, et (ii) la mise en place de mesures ciblées en faveur de la préservation du pouvoir d'achat et contre la cherté de la vie.

À moyen et long terme

- Renforcer le processus de transformation structurelle pour l'obtention d'un secteur industriel à plus forte valeur ajoutée et des services à très haute productivité.
- Améliorer la productivité totale des facteurs
- Contribuer à l'atteinte des objectifs fixés par le pays dans la lutte contre le changement climatique par la réalisation d'investissements dans des infrastructures résilientes grâce notamment à la mobilisation de financements innovants.
- Mettre en œuvre les réformes économiques et réglementaires contenues dans le nouveau Plan national de développement (PND 2026-2030) qui permettront à la Côte d'Ivoire de devenir un pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure à l'horizon 2030.

MOBILISER LES CAPITAUX A GRANDE ECHELLE POUR UNE CROISSANCE ACCELEREE ET RESILIENTE EN CÔTE D'IVOIRE

2

Messages clés

- La Côte d'Ivoire devra accroître durablement son revenu national brut (RNB) par habitant d'environ 9,9% par an, soit près de 320 dollars additionnels par habitant chaque année, afin d'accéder à la catégorie des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. Cette ambition exige des gains de productivité, une transformation structurelle accélérée de l'économie et le maintien du dynamisme des secteurs porteurs de croissance.
- La mise en œuvre du PND 2026-2030 exige un effort d'investissement massif estimé à 114 838,5 milliards de F CFA (208,7 milliards de dollars). Pour 2026, les besoins de financement s'élèvent à 7 129,3 milliards de F CFA. Le secteur privé est appelé à financer 70,2% des investissements du PND, soit 80 614,7 milliards de F CFA (environ 131 milliards de dollars).
- En dépit des progrès réalisés, la pression fiscale estimée à 15% du PIB en 2025 demeure inférieure à la norme communautaire de 20% de l'UEMOA. La Côte d'Ivoire doit donc accélérer l'élargissement de l'assiette fiscale, la formalisation de l'économie, l'efficacité de la dépense publique et la diversification des financements vers les PPP, la diaspora, le capital naturel, la finance climatique et les capitaux privés mondiaux.

2.1. Introduction

Le présent chapitre examine les leviers dont dispose la Côte d'Ivoire pour mobiliser un financement substantiel en faveur de son développement, en améliorant la mobilisation des ressources nationales, en renforçant la gestion financière publique, en élargissant l'inclusion financière, en formalisant progressivement le secteur informel, en tirant

parti des partenariats public-privé (PPP) et des marchés de capitaux régionaux et en exploitant les actifs démographiques et ses ressources naturelles. De plus, il explique comment la fragmentation géoéconomique et financière mondiale modifie concrètement l'accès du pays au financement et comment il se positionne dans ce nouvel environnement. Le chapitre identifie des opportunités pour réduire les inefficacités et les flux financiers illicites,

minimiser les pertes d'investissement, rediriger les fonds institutionnels et de la diaspora vers des investissements productifs et résilients au climat et libérer la valeur des crédits carbone et des chaînes de valeur des ressources naturelles. Il souligne enfin qu'atteindre une trajectoire de croissance durable et inclusive, passant d'environ 4% en Afrique à près de 7% par an, nécessitera une accélération de la mobilisation des capitaux, reposant sur la libération des financements à long terme, le renforcement et l'extension des PPP, la mobilisation accrue des capitaux de la diaspora et des ressources naturelles, ainsi que la mise en place d'une nouvelle architecture financière plus adaptée aux besoins de développement.

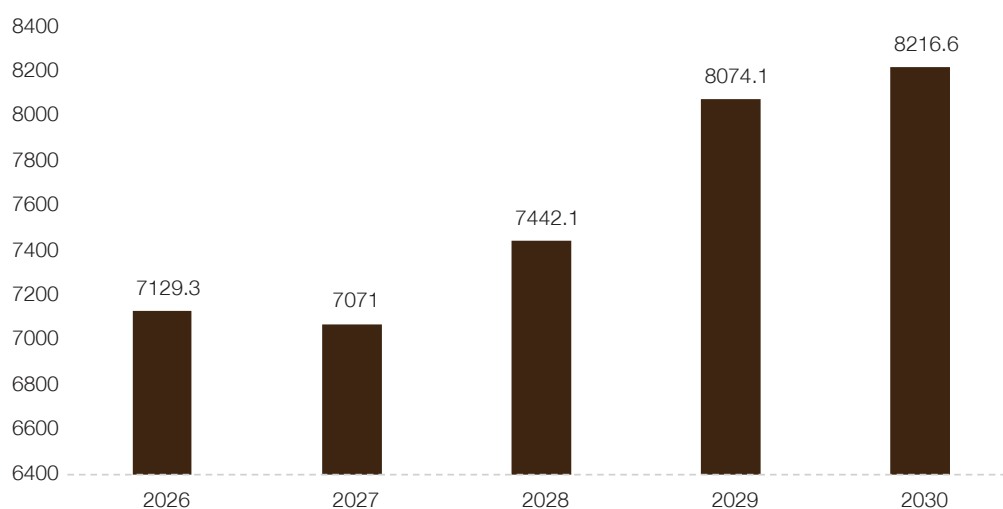
2.2 Quantifier les besoins de financement de la Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire fait face à des besoins de financement structurel élevés pour accélérer sa transformation économique et atteindre le statut

de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure à l'horizon 2030. Le pays devra accroître durablement son revenu national brut (RNB) par habitant d'environ 9,9% par an, soit près de 320 dollars additionnels par habitant chaque année, afin d'accéder à la catégorie des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure.

Le PND 2026-2030 prévoit un volume total d'investissements estimé à 114 838,5 milliards de F CFA (environ 208,7 milliards de dollars), concentrés dans les secteurs de l'énergie, des infrastructures, de l'agro-industrie et du capital humain. Les besoins de financement, estimés à environ 7 129 milliards de F CFA en 2026 (cf. Figure 11) reposent majoritairement sur des financements de marché (près de 70%), exposant l'économie à des risques de refinancement, de change et de hausse des coûts d'emprunt dans un contexte international incertain.

Figure 11: Besoins de financement de la Côte d'Ivoire de 2025 à 2030, en milliards de FCFA

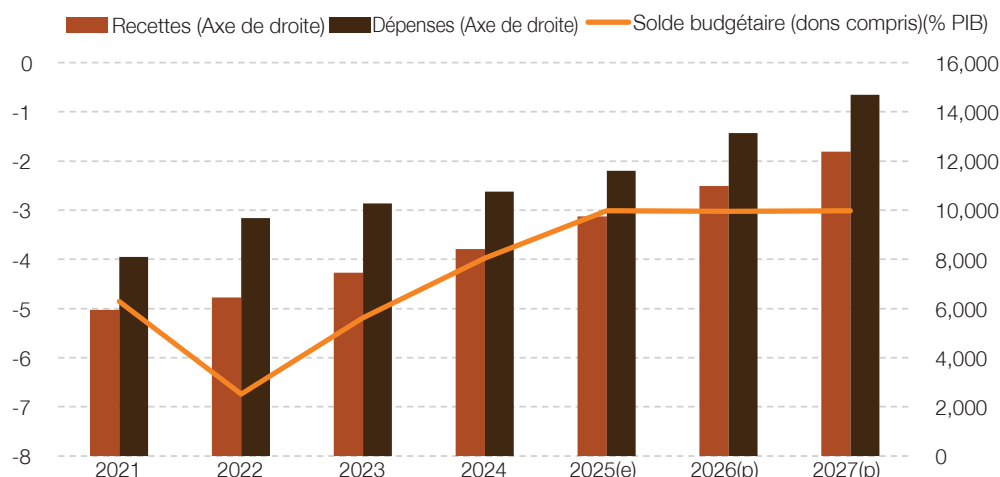


Source : Plan national de développement (PND) 2026-2030.

L'analyse du déficit budgétaire global met en exergue une trajectoire de consolidation progressive (cf. figure 12 ci-après). Le déficit budgétaire est passé de 6,7% du PIB en 2022

après le creusement lié aux chocs externes (Covid-19 et guerre en Ukraine) à 5,2% en 2023, 4% en 2024 pour atteindre 3% en 2025.

Figure 12: Soldes budgétaires et principaux moteurs



Source : Calcul des auteurs à partir des données du Département des Statistiques de la BAD, 2026.

2.3. Mobilisation à grande échelle des ressources fiscales de la Côte d'Ivoire

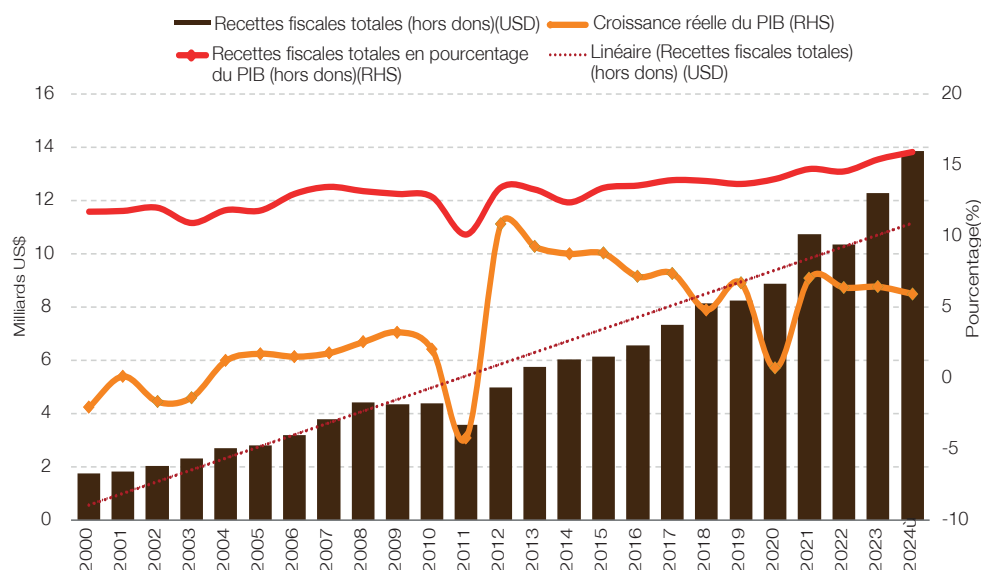
douaniers, la dématérialisation des procédures, et une mobilisation plus efficace des ressources domestiques.

2.3.1. Elargir l'espace budgétaire de la Côte d'Ivoire

Le pays met en œuvre depuis 2024 la Stratégie de mobilisation des recettes à moyen terme (SRMT) 2024-2028. Cette stratégie réformatrice a pour ambition d'accroître la mobilisation des recettes fiscales et douanières pour soutenir le nouveau Plan national de développement (PND) et financer la transformation économique et sociale du pays. Elle repose principalement sur l'amélioration des systèmes fiscaux et

Les recettes fiscales totales (hors dons) de la Côte d'Ivoire en pourcentage du PIB ont enregistré une progression soutenue, passant de 15,4% en 2023 à 16% en 2024, soit une hausse de 0,6 point de pourcentage (voir Figure 13 ci-après). Cette augmentation, supérieure au rythme de croissance du PIB réel (6,5% en 2023 et 6% en 2024), traduit non seulement le dynamisme de l'activité économique, mais aussi une amélioration de la mobilisation des ressources intérieures.

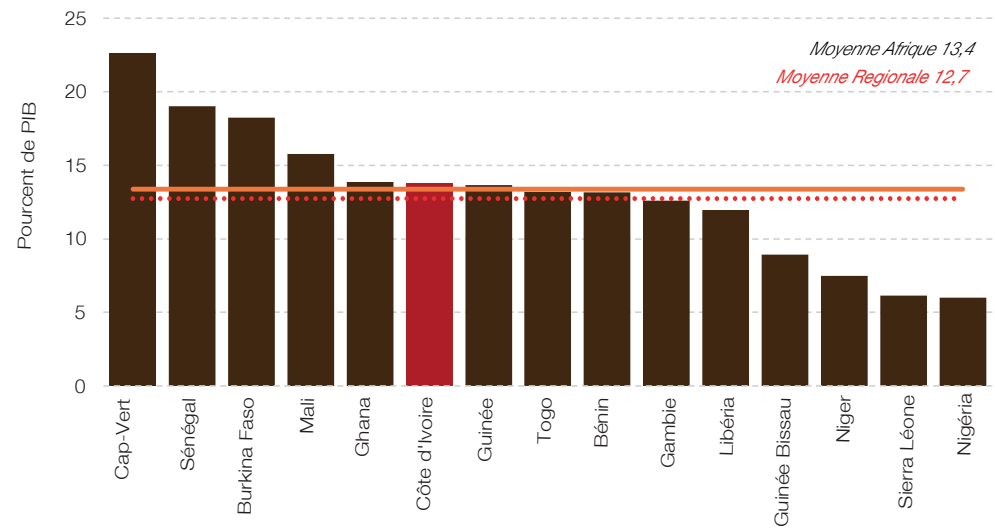
Figure 13: Évolution des recettes fiscales totales (hors subventions) de la Côte d'Ivoire, 2000-2024



Source : Données du Département des Statistiques de la Banque africaine de développement.

En 2025, la pression fiscale s'est établie à 15% contre 12,7% du PIB en 2022, soit une progression annuelle moyenne d'environ 0,77 point de pourcentage par an. En 2024, la Côte d'Ivoire a affiché une performance supérieure à la moyenne africaine comme indiqué dans la figure ci-après (Figure 14).

Figure 14: Ratio des recettes fiscales par rapport au PIB en 2024



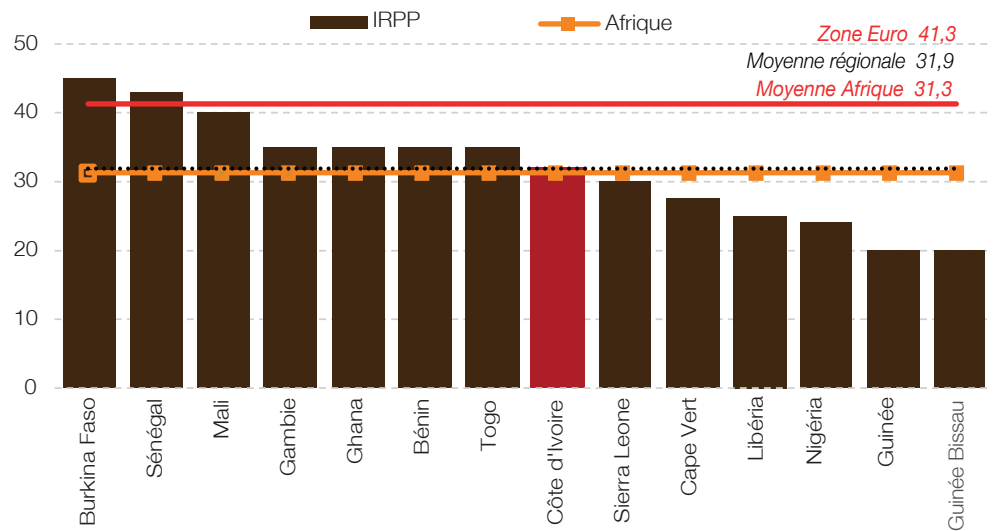
Source : Département des Statistiques de la BAD, 2026.

2.3.2. Structure fiscale du pays et administration des recettes : schémas, lacunes et défis

Selon le Rapport pays 2025 pour la Côte d'Ivoire, la structure des recettes fiscales de la Côte d'Ivoire est dominée par les impôts directs issus des bénéfices industriels et commerciaux (30%), les droits et taxes à l'importation (28%), les impôts sur les biens et services (25%) et les droits et taxes à l'exportation (7%). La figure 15 ci-après révèle une forte dispersion

des taux marginaux de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP) en Afrique de l'Ouest. Ceux-ci varient de 20% en Guinée et en Guinée-Bissau à 45% au Burkina Faso, ce qui traduit des choix de politique fiscale différenciés selon les pays. La Côte d'Ivoire, avec un taux de 32%, légèrement au-dessus de la moyenne africaine et en ligne avec la moyenne régionale, traduit un positionnement fiscal relativement équilibré, reflétant une volonté de concilier mobilisation des recettes fiscales et attractivité économique.

Figure 15: Taux statutaires de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP)



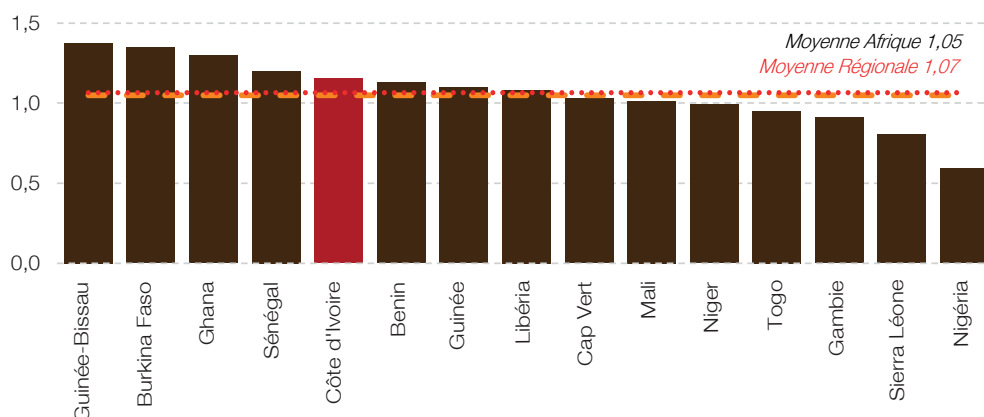
Source : PricewaterhouseCoopers (PwC).

2.3.3. Efficacité fiscale, dynamisme et écarts structurels de recettes en Côte d'Ivoire

La mobilisation des financements nécessaires pour atteindre l'objectif de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure que vise la Côte d'Ivoire repose en grande partie sur

la capacité de l'État à accroître ses recettes fiscales à mesure que l'activité économique progresse. À cet égard, avec une élasticité des recettes fiscales au PIB de 1,15 (cf. Figure 16 ci-après), la Côte d'Ivoire affiche une performance supérieure aux moyennes africaine (1,05) et régionale (1,07), traduisant une meilleure capacité à capter les gains de croissance.

Figure 16: Élasticité des recettes fiscales par rapport au PIB

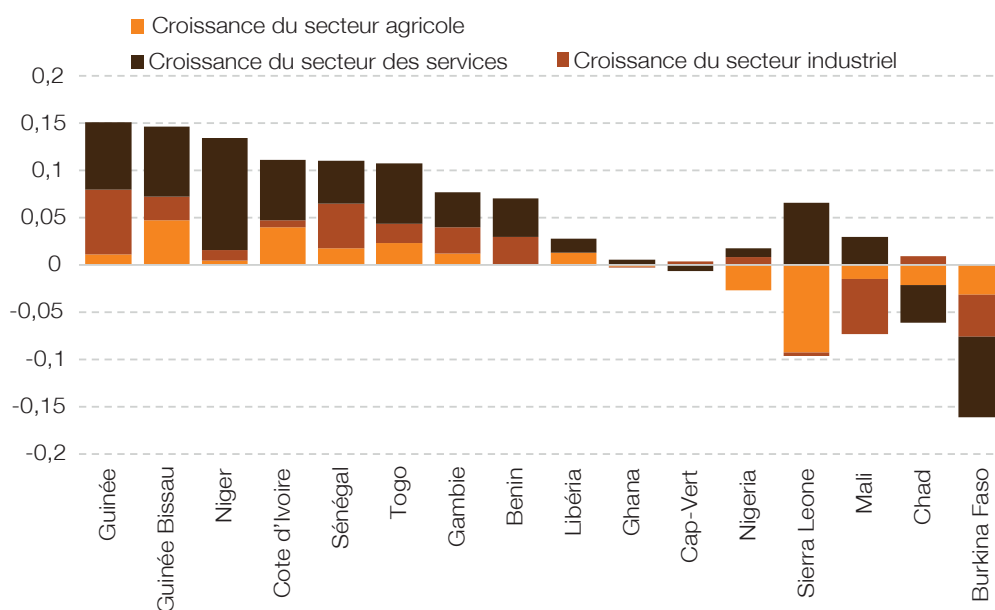


Source : Département des Statistiques de la BAD, 2026.

Cette élasticité est principalement portée par le secteur des services, suivi de celui de l'agriculture, tandis que la contribution du secteur de l'industrie

demeure marginale, soulignant une dépendance des recettes au dynamisme des services (cf. Figure 17).

Figure 17: Élasticité des recettes fiscales sectorielles par rapport au PIB



Source : Département des Statistiques de la BAD, 2026.

2.3.4 Opérationnalisation du potentiel de revenus inexploité en Côte d'Ivoire

L'espace budgétaire demeure restreint, avec une pression fiscale estimée à 15% du PIB en 2025, en hausse par rapport à 2024 (13,8%), mais toujours en deçà de la norme communautaire de l'UEMOA fixée à 20%. Dans le cadre de la SRMT 2024-2028, le pays ambitionne de porter ce taux à 18%. La réduction des lacunes de financement repose sur le renforcement de la mobilisation fiscale, la priorisation des

investissements à fort rendement économique et social, et l'optimisation du mix de financement en recourant davantage à des ressources concessionnelles et des instruments innovants (Encadré 2). La poursuite de la mise en œuvre de la SRMT devrait permettre d'élargir l'assiette fiscale, à travers une meilleure exploitation du potentiel de l'impôt foncier, le renforcement de la fiscalité sur le commerce électronique et la réduction du poids du secteur informel (CFR 2025).

Encadré 2 : Activités de mobilisation des ressources intérieures

Selon la Banque (PEA, 2024), le déficit de financement annuel pour accélérer la transformation structurelle en Côte d'Ivoire est estimé à 3,2 milliards de dollars (environ 3,5% du PIB en 2024) dans le cadre des Objectifs de développement durable (ODD) à l'échéance 2030. En 2025, les recettes fiscales mobilisées sont estimées à 15% du PIB, en hausse par rapport à 2024 (13,8%). À ce titre les autorités nationales ont mis en œuvre des mesures visant l'augmentation des ressources domestiques et la gestion des finances publiques. Les mesures ci-après ont été prise en 2024 et 2025.

En 2024 : (i) Adoption du projet de loi portant Politique nationale d'endettement et gestion de la dette publique en Conseil des ministres ; (ii) Adoption de la Politique nationale sur l'égalité de chance, l'équité et le genre actualisé ; (iii) Adoption de la Stratégie de mobilisation des recettes à moyen terme (SRMT) par le Conseil des ministres ; (iv) Lancement de la phase pilote de la mise en œuvre des droits constatés à la DGI (rapport d'achèvement de la phase pilote) ; (v) Adoption, par le Conseil des ministres, de la Stratégie de gestion de la dette à moyen terme.

En 2025 : (i) Adoption d'une ordonnance pour le réaménagement des dispositions relatives aux exonérations prévues par le Code des investissements ; (ii) Publication de la Stratégie nationale intégrée de transition vers l'économie formelle (SNIT-EF) et le bilan de la phase pilote de sa mise en œuvre (2022-2024) ; (iii) Publication de la Stratégie de mobilisation des recettes à moyen terme (SRMT) adoptée sur le site web du ministère des Finances et du Budget ; (iv) Élaboration de l'analyse de viabilité de la dette sur une base mensuelle ; (v) Adoption du projet de la Loi de finances 2026 intégrant le cadre de suivi des projets verts.

À moyen terme, le Gouvernement entend poursuivre les réformes visant à augmenter la mobilisation des ressources domestiques et la gestion des finances publiques à travers notamment (i) le déploiement généralisé de la comptabilisation en droits constatés à la DGI et à la DGD (rapport de déploiement) ; (ii) la préparation de rapport semestriel d'exécution du budget indiquant la proportion des projets verts ; (iii) l'adoption du projet de loi portant révision du Code général des impôts en Conseil des ministres.

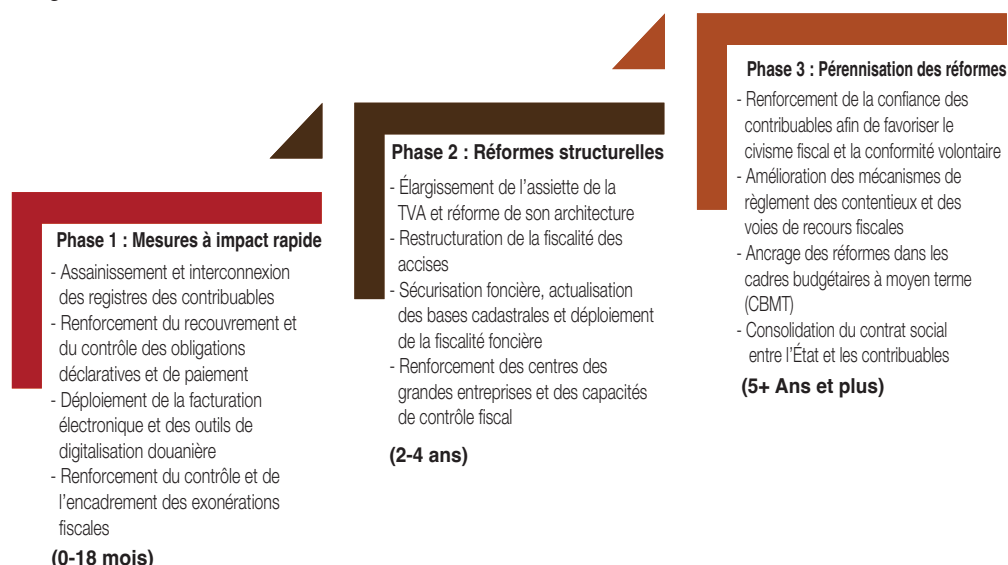
2.3.5 Réformes des recettes et séquençage

Le séquençage est essentiel pour garantir la crédibilité et l'efficacité des réformes, dans la mesure où les réformes fiscales impliquent généralement des arbitrages politiques, des contraintes de capacités administratives ainsi que des délais entre l'adoption des mesures

et la matérialisation des recettes. Ces mesures peuvent inclure l'intégration des fichiers des contribuables, le renforcement du dépôt des déclarations, du recouvrement et de l'administration des exonérations et dérogations fiscales, ainsi que le déploiement d'outils numériques pour la gestion de la TVA et de l'administration douanière. Comme présenté dans la Figure 18, une stratégie de réforme par

étapes permet aux gouvernements de réaliser des gains rapides, de renforcer progressivement les capacités institutionnelles et d'assurer une mise en œuvre durable, ainsi que des résultats plus prévisibles dans le temps (PEA 2026).

Figure 18: Calendrier d'ordonnancement des réformes: des gains rapides à une capacité budgétaire durable



Source : Banque africaine de développement (BAD), PEA 2026.

2.3.6 Facilitateurs institutionnels et numérisation des systèmes de collecte de recettes

En Côte d'Ivoire, la mobilisation des recettes intérieures repose sur la mise en œuvre conjointe de réformes fiscales et de mesures de modernisation institutionnelle permettant de transformer les mesures en recettes durables. Elle s'appuie notamment sur un engagement politique affirmé, une administration fiscale renforcée, un cadre juridique de conformité plus efficace, ainsi que des mécanismes de transparence et de redevabilité visant à consolider la confiance des contribuables. Dans ce cadre, les réformes engagées dans le cadre de la SRMT 2024-2028 visent à améliorer la performance du système fiscal, notamment à travers la digitalisation et le renforcement du contrôle. Le développement progressif de la déclaration et du paiement électroniques, ainsi que la modernisation des systèmes de gestion fiscale contribuent à réduire les fuites de recettes, à limiter les marges de discrétion et à améliorer la conformité.

2.3.7. Rôle des partenaires de coopération internationale et de développement

La coopération internationale et l'appui des partenaires au développement jouent un rôle complémentaire important dans l'accompagnement des réformes engagées par la Côte d'Ivoire en matière de mobilisation des ressources intérieures et de financement du développement. Les banques multilatérales de développement, les partenaires bilatéraux et les organisations internationales contribuent à cet effort à travers un appui financier et technique destiné à moderniser l'administration fiscale et à élargir l'assiette fiscale. En 2025, la Côte d'Ivoire a bénéficié d'un appui budgétaire important de la Banque africaine de développement (BAD) dans le cadre du Projet d'appui à la gouvernance pour la promotion d'une croissance inclusive (PAGOCI). D'un montant total d'environ 38,9 millions d'euros, dont 29,19 millions d'euros financés par le guichet de la BAD et 9,73 millions d'euros par le Fonds africain de développement (FAD), cette opération vise à soutenir la gouvernance économique et la mobilisation des ressources intérieures.

2.4. Amélioration des systèmes de gestion financière publique

2.4.1 Performance de la Côte d'Ivoire : progrès face à des écarts institutionnels persistants

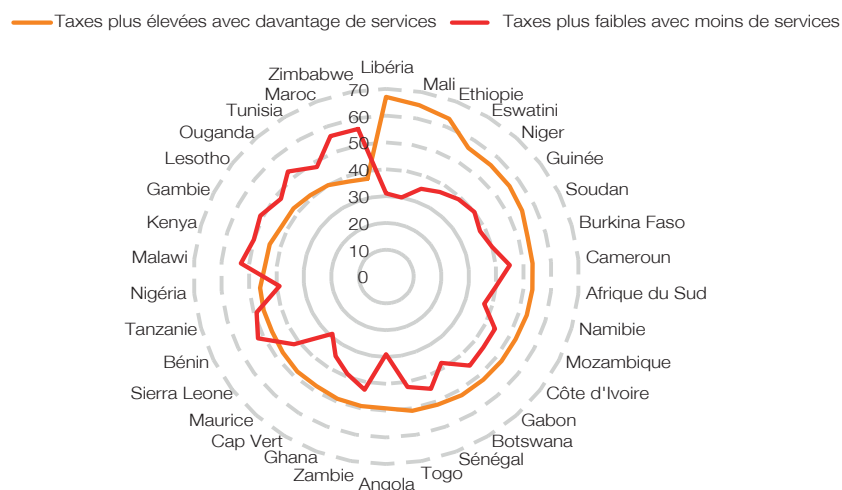
En Côte d'Ivoire, les réformes des finances publiques et de gouvernance se sont significativement consolidées au cours des dernières années, contribuant à renforcer la mobilisation des ressources et l'efficacité de la dépense publique. Elles s'appuient notamment sur la mise en œuvre du budget-programme depuis 2020, conformément aux directives de l'UEMOA, lequel introduit une logique de performance fondée sur des objectifs, des programmes et des indicateurs de résultats, renforçant ainsi la transparence et la redevabilité de l'action publique. Ces avancées sont complétées par la Stratégie de mobilisation des recettes à moyen terme (SRMT 2024-2028), qui vise à élargir l'assiette fiscale, moderniser l'administration et accroître durablement les recettes intérieures. Dans le même cadre, la digitalisation de l'administration fiscale et douanière (e-déclaration, e-paiement, facturation électronique et modernisation des systèmes douaniers) contribue à améliorer la transparence et à réduire les pertes de recettes.

2.4.2 Amélioration de la transparence et de la redevabilité budgétaires

Les efforts d'amélioration de la transparence et de la redevabilité budgétaires se sont

traduits par le renforcement et la régularité des rapports budgétaires, permettant un suivi plus structuré de l'exécution des finances publiques. Ce dispositif s'appuie notamment sur la production de documents essentiels tels que la Loi de finances initiale et rectificative, le projet de loi de règlement, ainsi que les rapports trimestriels et mensuels d'exécution budgétaire, complétés par le Tableau des Opérations Financières de l'Etat (TOFE), qui assure un suivi global de la situation des finances publiques. L'accès aux informations budgétaires et fiscales s'est également amélioré grâce à la digitalisation progressive des procédures et au développement de systèmes intégrés de gestion des finances publiques, renforçant ainsi la traçabilité des recettes et des dépenses. La Figure 19 met en évidence une préférence relativement marquée pour un niveau de taxation plus élevé lorsqu'il s'accompagne d'une amélioration des services publics. Le score associé à l'option « taxes plus élevées avec davantage de services » atteint 52,3, contre 44 pour l'option « taxes plus faibles avec moins de services ». Cet écart suggère qu'une partie importante de la population pourrait accepter un effort fiscal accru si celui-ci se traduit par des services publics plus visibles, de meilleure qualité et mieux accessibles. Pour la Côte d'Ivoire, ce résultat souligne l'importance de renforcer le lien entre mobilisation des recettes, transparence budgétaire et amélioration concrète des prestations publiques. Il plaide aussi pour une communication plus claire sur l'utilisation des ressources fiscales, afin

Figure 19: Taxes plus élevées avec davantage de services contre taxes plus faibles avec moins de services



Source : Calculs du Département des Statistiques de la BAD à partir des données des enquêtes Afrobaromètre de 2022.

de consolider la confiance des contribuables et élargir durablement l'espace budgétaire. L'optimisation de la collecte dans l'économie informelle, la fiscalité électronique et l'impôt foncier constituent des canaux pour améliorer les recettes.

2.4.3 La transparence budgétaire se traduit-elle en crédibilité ?

L'amélioration de la transparence budgétaire en Côte d'Ivoire s'appuie sur la publication régulière des documents budgétaires, notamment les lois de finances, les rapports d'exécution, le TOFE, ainsi que le budget citoyen, qui constitue un outil central de vulgarisation de l'information budgétaire. Ce document présente, en langage simplifié, les grandes orientations du budget de l'État, les principales sources de recettes et les priorités de dépenses, afin de le rendre accessible au grand public. Le budget citoyen joue un rôle important dans le renforcement de la transparence et de la redevabilité, en réduisant l'asymétrie d'information entre l'administration et les citoyens. Il contribue à améliorer la compréhension des choix budgétaires et à renforcer l'appropriation des politiques publiques. Toutefois, les ajustements en cours d'exercice (collectifs budgétaires et autres mesures de régulation) soulignent la nécessité de poursuivre les efforts de renforcement de la programmation budgétaire et de sa prévisibilité.

2.4.4 Renforcement des mécanismes de contrôle, d'audit et de redevabilité

Le renforcement des mécanismes de contrôle, d'audit et de redevabilité est nécessaire pour atteindre les objectifs fixés. Un accent particulier devrait être mis sur l'accélération des audits dans le cadre de l'exécution budgétaire et dans le renforcement des capacités de tous les organes en charge du contrôle. La numérisation des procédures et la poursuite des programmes et des actions en faveur de la culture de sanction contribueraient également à l'atteinte de ces objectifs.

2.4.5 Transformation numérique des systèmes de gestion financière publique

En Côte d'Ivoire, la transformation numérique des systèmes de gestion des finances publiques

constitue un canal de modernisation tout au long du cycle budgétaire. Elle repose sur le déploiement progressif de plusieurs systèmes intégrés de gestion financière, notamment le SIGFIP (Système intégré de gestion des finances publiques), qui couvre la chaîne budgétaire, de la préparation à l'exécution des dépenses. À cela s'ajoute le SIGOMAP (Système intégré de gestion des opérations des marchés publics), qui dématérialise et sécurise la passation des marchés publics, renforçant ainsi la transparence et la traçabilité de la commande publique. Cette digitalisation est complétée par des plateformes de suivi de l'exécution budgétaire et des outils de reporting en temps réel, ainsi que par la généralisation des procédures électroniques de déclaration et de paiement.

2.4.6 Dividendes économiques et gains fiscaux issus de la réduction de l'écart d'efficacité

La réduction de l'écart d'efficacité constitue un levier majeur pour financer le développement sans augmenter les taux d'imposition. La réduction de cet écart permettrait d'atteindre la norme communautaire de 20% du PIB fixée par l'UEMOA. Pour ce faire, cette réduction peut s'obtenir par un accroissement des recettes budgétaires grâce à une grande mobilisation sur le plan interne. La réduction des dépenses fiscales et l'accélération de la digitalisation y contribuent également. L'élargissement de l'assiette fiscale par une fiscalisation progressive du secteur informel s'inscrit dans cette démarche, qui contribue à la productivité économique et à la création d'emplois. La mise en œuvre de la politique de consolidation budgétaire conduit à une réduction du déficit budgétaire et à l'élargissement des marges de manœuvre du gouvernement, contribuant ainsi au financement du développement.

2.5 Formalisation du secteur informel

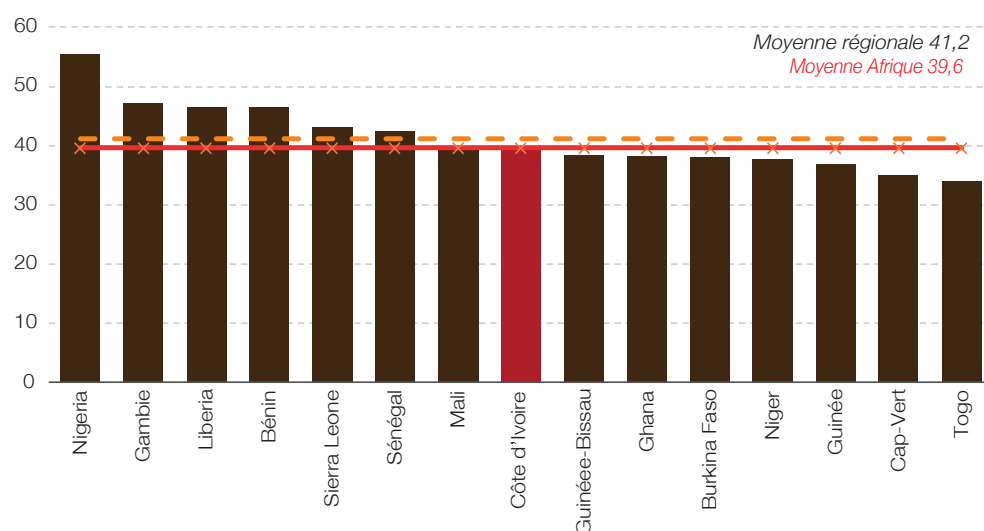
2.5.1 Coûts économiques de l'informalité et retour à la formalisation

La Figure 20 met en évidence l'importance structurelle du secteur informel dans les économies ouest-africaines, avec une contribution moyenne régionale estimée à 41,2%

du PIB, légèrement supérieure à la moyenne africaine (39,6%). Une forte hétérogénéité entre les pays est à noter : le Nigéria présente le niveau le plus élevé (55,4%), tandis que le Togo (33,8%) et le Cap-Vert (34,9%) affichent les parts les plus faibles, traduisant des degrés de formalisation plus avancés. La Côte d'Ivoire (39,5%) se situe légèrement en dessous de la

moyenne régionale, mais proche de la moyenne africaine. Cette position intermédiaire reflète une économie en transition, marquée par un processus progressif de formalisation du tissu économique, tout en conservant un poids encore significatif des activités informelles, ce qui suggère à la fois un potentiel important d'élargissement de l'assiette fiscale et un enjeu

Figure 20: Contribution du secteur informel au PIB par pays, moyenne 2015-2020



Source : Calculs du Département des Statistiques de la BAD, à partir des données de Elgin et al. (2021).

central de politique économique en matière de mobilisation de recettes et de protection sociale.

2.5.2 La numérisation comme catalyseur de formalisation

La numérisation peut faciliter le processus de formalisation en réduisant les coûts d'enregistrement, de déclaration et de paiement des services (publics comme privés). Elle contribue ainsi à améliorer le financement du développement, en renforçant la capacité des États à mobiliser des ressources intérieures, tout en favorisant l'inclusion financière et la transformation structurelle. Une relation étroite est observée entre l'utilisation des services publics numériques, un niveau plus élevé de mobilisation des recettes et une réduction du degré d'informalité (PEA 2026). La Côte d'Ivoire a franchi une étape importante avec la publication, en 2025, de la Stratégie nationale intégrée de transition vers l'économie formelle (SNIT-EF), accompagnée du bilan de la phase pilote de sa mise en œuvre sur la période 2022-2024. Cette initiative vise à structurer

et accélérer la formalisation des activités économiques, en s'appuyant notamment sur les outils numériques et des mesures incitatives adaptées, renforçant ainsi les perspectives d'élargissement de l'assiette fiscale et d'amélioration de la productivité économique.

2.6 Élargissement des partenariats public-privé (PPP)

2.6.1 Construire des cadres crédibles de mise en œuvre des PPP et des écosystèmes de préparation de projets

En Côte d'Ivoire, les partenariats public-privé (PPP) sont encadrés par un dispositif juridique et institutionnel relativement structuré, fondé principalement sur l'Ordonnance n° 2012-487 du 7 juin 2012 relative aux contrats de PPP et son décret d'application n° 2012-1151 du 19 décembre 2012. Ce cadre définit les modalités de passation, d'exécution et de régulation des contrats, tout en précisant les mécanismes de partage des risques entre les parties publiques et privées. Il est complété par les dispositions

du Code des marchés publics et les directives communautaires de l'UEMOA en matière de gestion des finances publiques. Sur le plan institutionnel, le Comité national de pilotage des PPP (CNP-PPP) assure la coordination, la validation et le suivi des projets, appuyé par des unités techniques dédiées à leur structuration. Le CNP-PPP joue un rôle clé dans l'évaluation des projets, en veillant à leur cohérence avec les priorités nationales et à leur soutenabilité budgétaire. Il contribue également à structurer les projets en amont et à encadrer les engagements contractuels de l'État.

2.6.2 Rendre les projets rentables et les connecter aux marchés de capitaux

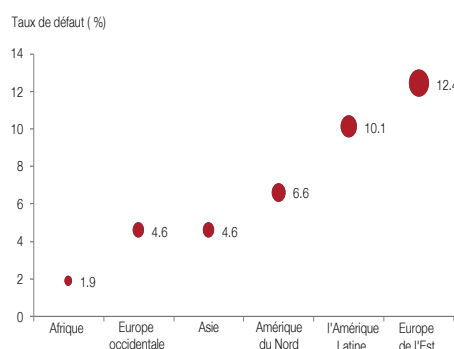
Le rapport sur les Perspectives économiques en Afrique (2026) souligne que l'extension des partenariats public-privé (PPP) en Afrique requiert la mise en œuvre d'un ensemble d'instruments complémentaires, incluant des mécanismes de soutien à la viabilité financière, des approches de valorisation des actifs, ainsi que des instruments liés aux marchés de capitaux. Ces dispositifs doivent néanmoins être mobilisés dans le respect de contraintes budgétaires strictes et d'une gestion prudente des risques fiscaux. Le rapport met l'accent sur 3 canaux : (1) le soutien à la viabilité financière et les mécanismes de financement du déficit de viabilité, qui permettent de rendre bancables des projets économiquement pertinents, mais financièrement insuffisants ; (2) le recyclage d'actifs d'infrastructure, visant à mobiliser des ressources à partir d'actifs publics existants afin de financer de nouveaux investissements ; et enfin (3) la titrisation, ainsi que la participation

accrue aux marchés de capitaux, permettant de diversifier les sources de financement et d'attirer des investisseurs institutionnels à long terme.

La Côte d'Ivoire dispose d'un Fonds d'études, instrument de l'ingénierie de préparation des investissements publics, placé sous la tutelle du Ministère des Finances et du Budget (MFB). Il vise à renforcer la maturation des projets en finançant les études préalables indispensables à leur structuration technique, économique et financière, en vue d'en améliorer la viabilité financière et la qualité à l'entrée dans le cycle d'investissement. En facilitant ainsi la transformation des intentions de projets en dossiers techniquement et financièrement viables, notamment dans le cadre des partenariats public-privé (PPP), ce dispositif contribue à optimiser la mobilisation des financements et à améliorer l'efficacité globale de la dépense d'investissement publique.

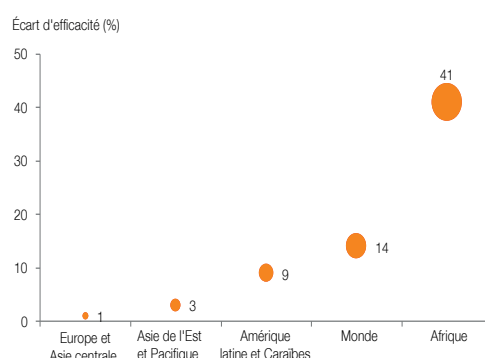
En outre, les données des Figures 21 et 22 montrent de fortes disparités régionales en ce qui concerne le taux de défaut et l'écart d'efficacité. Le taux de défaut est particulièrement faible en Afrique (1,9%) et plus élevé en Europe de l'Est (12,4%) et en Amérique latine (10,1%), tandis que les autres régions présentent des niveaux intermédiaires. Par ailleurs, l'écart d'efficacité de l'investissement public est minimal en Europe et Asie centrale (1%) et en Asie de l'Est et Pacifique (3%), mais très élevé en Afrique (41%), révélant une importante inefficience, et donc une part importante du potentiel de rendement de l'investissement public qui n'est pas pleinement réalisée, malgré un faible niveau de défaut.

Figure 21: Taux de défaut (%)



Source : Calculs du Département des Statistiques de la BAD.

Figure 22: Écart d'efficacité de l'investissement public par région du monde (%)



Source : Calculs du Département des Statistiques de la BAD.

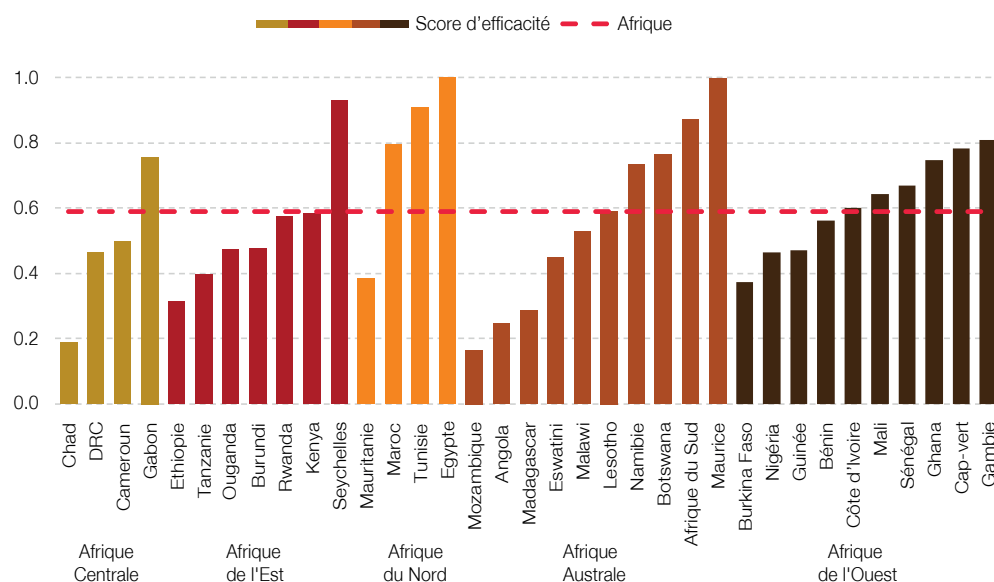
2.6.3 Gestion des risques fiscaux et maintien du rapport qualité-prix

L'extension des partenariats public-privé (PPP) sans un cadre rigoureux de gestion des risques fiscaux peut, à terme, fragiliser plutôt qu'élargir l'espace budgétaire (PEA 2026). Les bonnes pratiques internationales, notamment celles mises en avant par l'OCDE en 2025², insistent sur la nécessité d'une transparence accrue dans la budgétisation des PPP, incluant l'ensemble des coûts et des passifs conditionnels, y compris ceux des entreprises publiques. La gestion des risques au sein du cadre législatif ivoirien des partenariats public-privé, tel que consacré par la Loi n° 2021-702 du 22 novembre 2021, procède d'une exigence de répartition équilibrée et efficiente des aléas contractuels. En vertu des dispositions légales, chaque risque est rigoureusement imputé à la partie présentant l'aptitude technique et financière la plus à même d'en assurer la maîtrise et d'en atténuer les incidences économiques. Ce régime juridique consacre le transfert substantiel des risques de conception, de financement et d'exploitation vers l'opérateur privé, tout en imposant à la

personne publique une vigilance accrue sur la soutenabilité budgétaire et la gestion des passifs contingents. Sous l'égide du Comité national de pilotage des PPP, ce mécanisme de régulation vise à garantir la pérennité des engagements contractuels et la continuité du service public face aux éventuelles instabilités de l'environnement opérationnel ou financier.

Dans le domaine de l'efficience de l'investissement public, la Côte d'Ivoire affiche un score de 0,601, ce qui signifie qu'elle réalise environ 60,1% du rendement potentiel maximal de ses investissements publics (voir Figures 23 et 24). Autrement dit, pour un niveau donné de dépenses d'investissement, le pays perd encore près de 39,9% de son potentiel d'efficacité. Ce résultat est légèrement inférieur à la moyenne de l'Afrique de l'Ouest (0,612), mais supérieur à ceux de l'Afrique australe (0,563), de l'Afrique de l'Est (0,535) et de l'Afrique centrale (0,475). Il suggère que, malgré des progrès notables dans la réalisation des infrastructures publiques, des marges d'amélioration subsistent en matière de sélection, d'exécution et de gestion des projets d'investissement.

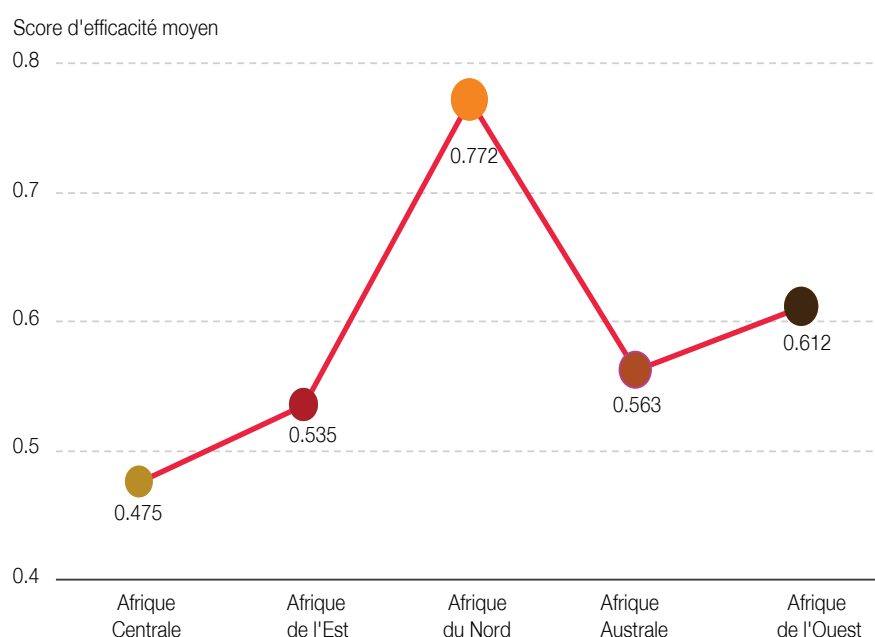
Figure 23: Score d'efficacité de l'investissement public en Afrique : comparaison par pays



Source : Calculs du Département des Statistiques de la BAD.

²OCDE, Panorama des administrations publiques 2025.

Figure 24: Comparaison régionale du Score moyen d'efficacité de l'investissement public en Afrique



Source : Calculs du Département des Statistiques de la BAD.

2.7 Mobiliser des capitaux à long terme auprès d'investisseurs régionaux et institutionnels

2.7.1 Les fonds de pension comme capital : implications pour la réforme

Les fonds de pension sont, par nature, particulièrement adaptés aux investissements de long terme : leurs engagements sont de longue maturité, les cotisations sont relativement stables et les profils de versement sont prévisibles. Pourtant, dans une grande partie de l'Afrique, leur taille et leurs stratégies d'allocation limitent encore leur potentiel de transformation économique (PEA 2026). La Côte d'Ivoire dispose d'importants investisseurs institutionnels de long terme, principalement représentés par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (IPS-CNPS) et la Caisse Générale de Retraite des Agents de l'État (IPS-CGRAE). La croissance soutenue des cotisations et l'accumulation d'excédents techniques, favorisées notamment par l'élargissement de la couverture sociale à travers

le Régime Social des Travailleurs Indépendants (RSTI), ont renforcé leurs capacités financières. Les placements de ces institutions sont principalement orientés vers les titres publics émis sur le marché de l'UEMOA, l'immobilier ainsi que des participations dans plusieurs institutions financières nationales, dont la Banque Nationale d'Investissement (BNI).

2.7.2 Fonds souverains : passer du biais extérieur aux fenêtres d'investissement stratégiques

Le Gouvernement de Côte d'Ivoire a adopté, en Conseil des ministres le 15 avril 2026 une ordonnance portant création du Fonds Souverain Stratégique pour le Développement de la Côte d'Ivoire (FSD-CI), afin de mobiliser et gérer des ressources publiques, valoriser les actifs de l'État et financer des projets d'infrastructures stratégiques nécessaires à la transformation structurelle de l'économie nationale. Structuré autour de trois sous-fonds dédiés aux infrastructures, à la stabilisation économique et aux placements à long terme,

il sera notamment financé par les revenus des ressources minières et énergétiques, ainsi que par des actifs publics.

Il s'inscrit dans le renforcement du dispositif financier public, et a pour objectif d'attirer des investissements, de soutenir la résilience économique et de constituer une épargne de long terme, dans un cadre de gouvernance garantissant transparence, rigueur et conformité aux standards internationaux. Le FSD-CI sera doté d'une enveloppe initiale de 15 milliards de francs CFA dès 2026. Il est estimé qu'il atteindra 700 milliards de francs CFA en 2030, puis dépassera 2 500 milliards entre 2030 et 2040 (Primature, Côte d'Ivoire).

2.7.3 Capitaux de long terme – Autres questions pertinentes pour la Côte d'Ivoire concernant la mobilisation des investisseurs régionaux et institutionnels

Au-delà des fonds de pension publics, la mobilisation des capitaux de long terme en Côte d'Ivoire reste freinée par la profondeur relativement faible de la BRVM, la rareté des instruments à long terme adaptés au profil des investisseurs institutionnels et l'absence de véhicules d'investissement structurés autour de grands projets d'infrastructures ou de filières productives prioritaires.

Les compagnies d'assurance, les mutuelles et les caisses de retraite complémentaires disposent encore de marges de progression importantes en matière d'allocation vers des actifs domestiques de long terme, mais font face à des contraintes prudentielles, à un manque de produits notés et à des capacités limitées d'analyse des risques. Le développement

de fonds d'infrastructures régionaux, de plateformes de co-investissement public privé et de fonds de dette à long terme pourrait constituer un relais stratégique pour canaliser l'épargne institutionnelle vers l'économie réelle ivoirienne.

2.8 Tirer parti du capital de la diaspora

2.8.1 État des ressources financières de la diaspora africaine

La Côte d'Ivoire dispose d'un potentiel significatif de mobilisation des ressources de sa diaspora, mais reste en situation de sous-performance relative par rapport aux pays africains les plus performants (cf. tableau 2). Avec une diaspora estimée à 1,2 million de personnes, dont seulement 20,1% résidant dans des pays à revenu élevé, les transferts atteignent environ 1,1 milliard de dollars par an, soit 899,8 dollars par migrant. Ce niveau demeure inférieur à celui observé dans les pays champions de la mobilisation diasporique.

Le positionnement de la Côte d'Ivoire révèle un potentiel non exploité estimé à 5,8 milliards de dollars par an, ce qui place le pays parmi les économies africaines disposant d'une importante marge de financement encore sous-optimisée. Comparativement à des pays performants comme le Ghana ou le Nigeria, où les transferts de fonds par migrant sont sensiblement plus élevés, la Côte d'Ivoire présente un potentiel encore insuffisamment exploité en matière de mobilisation de l'épargne et des ressources financières de sa diaspora, malgré l'importance de celle-ci.

Tableau 2 : Pays présentant le plus grand potentiel de diaspora non exploité en 2024

Pays	Diaspora (millions)	% en pays à revenu élevé	Transferts par membre de la diaspora (\$US)	Niveau actuel (milliards \$US/an)	Niveau de référence (milliards \$US/an)	Potentiel non exploité (milliards \$US/an)
Algérie	1,8	96,3	1 010,4	1,8	14,8	13,0
Cabo Verde	0,2	86,3	2 281,4	0,3	1,2	0,8
Cameroun	0,4	56,1	1 537,8	0,6	2,8	2,2
Comores	0,4	94,1	768,4	0,3	3,0	2,8
République démocratique du Congo	2,1	13,8	953,9	2,0	11,4	9,4
Côte d'Ivoire	1,2	20,1	899,8	1,1	6,9	5,8
Éthiopie	1,2	66,8	395,0	0,5	9,1	8,6
Ghana	1,1	53,4	2 868,3	3,0	7,2	4,2
Madagascar	0,2	93,6	1 813,5	0,4	1,8	1,4
Maurice	0,1	97,7	2 509,5	0,3	1,0	0,7
Sao Tomé-et-Principe	0,0	56,3	1 934,2	0,1	0,3	0,2
Somalie	1,9	22,3	1 094,3	2,1	11,1	9,0
Afrique du Sud	1,0	89,0	850,4	0,9	8,1	7,3
Soudan	3,8	32,5	237,7	0,9	23,1	22,2
Zimbabwe	1,5	13,7	2 310,2	3,5	8,3	4,7
Total	16,9					92,1

Note : Le niveau de référence est calculé en appliquant les mêmes niveaux moyens de transferts de fonds par membre de la diaspora observés dans les pays phares – 8 461 dollars US pour les diasporas résidant dans des pays à revenu élevé et 4 950 dollars US pour celles résidant en dehors de ces pays – aux parts correspondantes de la diaspora dans les pays considérés ici.

Source : Extrait du Rapport PEA 2026. Les données sur les transferts de fonds proviennent des Indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale. Les données sur la taille de la diaspora proviennent de la base de données démographiques des Nations Unies.

2.8.2 Défis de mobilisation des fonds de la Diaspora

Au-delà des envois de fonds, la mobilisation du capital de la diaspora ivoirienne est limitée par l'absence d'instruments dédiés et de canaux d'investissement clairement identifiés. Les initiatives existantes demeurent fragmentées, et les Ivoiriens résidant à l'étranger manquent souvent d'informations fiables sur les opportunités d'investissement, les garanties disponibles et le cadre fiscal applicable. Par ailleurs, la part importante des transferts transitant par des canaux informels réduit la traçabilité et limite leur utilisation comme levier de financement structuré. Dans ce contexte, le pays devra renforcer les actions entreprises dans le sens de la mobilisation de la diaspora, en articulant le rôle des banques locales, des représentations diplomatiques, des associations diasporiques et du fonds souverain, pour transformer un flux

essentiellement de consommation en un véritable moteur d'investissement productif et d'innovation.

2.9 Exploiter les ressources naturelles du PMR

2.9.1 Au-delà du modèle extractif

En Côte d'Ivoire, les ressources naturelles occupent une place stratégique dans l'économie, avec un positionnement de premier plan sur plusieurs produits. Le pays dispose d'un potentiel important dans le secteur des hydrocarbures avec la découverte récente et la mise en exploitation des gisements pétroliers notamment le champ « Baleine ». Le pays est notamment premier producteur mondial de cacao (environ 1,8 million de tonnes en 2025) et d'anacarde (1,55 million de tonnes), premier producteur africain de caoutchouc naturel, premier exportateur africain de banane,

et deuxième producteur africain d'huile de palme. Au-delà de ces performances, la stratégie nationale met l'accent sur la valorisation locale des ressources afin d'aller au-delà d'un modèle fondé sur l'exportation de matières premières brutes. Le taux de transformation du cacao a atteint 42% en 2024, avec des perspectives d'augmentation, tandis que celui de l'anacarde s'élève à 43% en 2025, illustrant des progrès notables dans l'industrialisation. Le secteur du caoutchouc se distingue par une transformation quasi intégrale de la production, soutenue par un réseau de près de 47 unités industrielles. Cette dynamique vise à accroître la valeur ajoutée domestique, renforcer les chaînes de valeur locales, générer des emplois industriels et améliorer la résilience économique face aux fluctuations des marchés internationaux.

2.9.2 Capital naturel, performance économique et durabilité macroéconomique

Selon les données de la Banque mondiale, entre 1995 et 2020, le capital naturel par habitant de la Côte d'Ivoire a diminué d'environ 49%, principalement en raison de la réduction de 47% des ressources naturelles renouvelables liée à la déforestation. Sur la même période, la valeur totale du capital naturel a régressé de 5%, passant de 280 226 à 266 755 millions de dollars. En 2020, les ressources renouvelables représentaient 252 315 millions de dollars, tandis que les actifs du sous-sol constituaient une part plus faible, estimée à 14 440 millions de dollars. Cette érosion du capital naturel souligne les défis de durabilité du pays et l'importance de mesures de gestion efficace des ressources pour soutenir la croissance économique et le développement à long terme.

2.9.3 Le capital naturel comme source de financement

Dans un contexte international incertain, le capital naturel pourrait constituer un vecteur de financement du développement à travers les mécanismes climatiques et environnementaux. Ces dernières années, la Côte d'Ivoire a renforcé son positionnement en matière de finance climatique, avec la mobilisation de financements significatifs pour soutenir les politiques d'atténuation et d'adaptation. À cet effet, le pays a adopté la Contribution déterminée révisée au niveau National

(CDN 3.0) visant, d'ici à 2030, une réduction de 33,07% de ses émissions de gaz à effet de serre (GES) sur fonds propres, et jusqu'à 74% avec un appui international. Ce plan cible l'énergie, les déchets, et l'agriculture pour un développement bas carbone, avec un coût estimé à 32 926 milliards F CFA. Le pays a déjà bénéficié de financements climatiques internationaux à travers des partenaires multilatéraux (BAD, Banque mondiale, FMI) et des fonds dédiés notamment le Fonds vert pour le climat (FVC), notamment pour la reforestation, la gestion durable des terres et la transition énergétique. En mars 2026, Abidjan a été désignée pour abriter le bureau régional pour l'Afrique du FVC, renforçant la position de la Côte d'Ivoire dans l'action climatique. Avec environ 190 millions de dollars (106 milliards F CFA) engagés pour 18 projets, le FVC soutient la résilience et la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Toutefois, malgré ces avancées, la part captée par le pays reste en deçà de son potentiel. Le renforcement de la structuration des projets, des mécanismes de certification et de la gouvernance climatique demeure essentiel pour accroître l'accès aux financements verts et transformer le capital naturel en source durable de financement du développement.

2.9.4 Gouvernance, institutions et stabilité macroéconomique

La Côte d'Ivoire a renforcé son système statistique en 2020, avec la mise à jour du Système de comptabilité nationale (SCN 2008) et le rebasage de l'année de référence à 2015, avec la perspective d'adopter le SCN 2025. Toutefois, l'absence d'un système de comptabilité environnementale limite encore la pleine intégration de la valeur du capital naturel dans la planification macroéconomique (CFR 2025). Cependant, le pays met en œuvre la Norme de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (ITIE) afin de renforcer la gouvernance et la transparence dans la gestion de ses ressources minières et pétrolières. À l'issue de l'évaluation de 2023, le pays a obtenu un score de 80,5/100, traduisant des avancées tout en soulignant la nécessité de poursuivre les réformes, notamment en matière de participation de la société civile, de divulgation des bénéficiaires effectifs et d'utilisation des données ITIE pour soutenir les réformes du secteur extractif. Par ailleurs, des contraintes structurelles subsistent, notamment la perte de

richesse liée à la déforestation et à la dégradation des terres agricoles, l'exploitation illégale des ressources minières et métallurgiques, ainsi que les effets croissants du changement climatique et de la pression démographique. Le renforcement des systèmes de suivi environnemental, la traçabilité des chaînes de valeur et la mise en place d'outils de comptabilité du capital naturel constituent des priorités pour améliorer la soutenabilité et la résilience du modèle de croissance ivoirien.

2.9.5 Défis relatifs à l'exploitation du capital naturel

La capacité de la Côte d'Ivoire à tirer parti de ses ressources naturelles est également contrainte par des défis de gouvernance et de coordination intersectorielle. La déforestation, l'orpaillage illégal et la pression foncière dans les zones agricoles traduisent des arbitrages insuffisamment maîtrisés entre croissance à court terme et durabilité du capital naturel. En outre, l'absence d'un système de comptabilité environnementale intégré aux comptes nationaux limite la prise en compte de la dégradation des ressources dans la planification macroéconomique. Enfin, le potentiel de monétisation des services écosystémiques (crédits carbone forestiers, restauration des paysages, biodiversité) reste sous exploité faute de capacités techniques et de cadres de certification robustes. Une meilleure articulation entre politiques sectorielles, système de suivi environnemental et instruments de finance verte est nécessaire pour transformer le capital naturel en source soutenable de financement du développement.

2.10 Mobiliser du capital privé mondial dans un monde fragmenté

2.10.1 L'investissement direct étranger signale à la fois le potentiel et la fragilité du pays

Le profil des investissements directs étrangers (IDE) en Côte d'Ivoire au cours des dernières années révèle à la fois l'attractivité croissante du pays et sa sensibilité aux chocs économiques. Sur la période récente, les flux d'IDE ont connu une progression marquée après un repli en 2020, passant de 849 millions de dollars en 2019 à 713 millions en 2020, avant de rebondir à 1 392 millions en 2021 et 1 599

millions en 2022. Cette dynamique s'est accélérée pour atteindre en moyenne près de 2 629 millions de dollars par an sur la période 2023-2024, avec un niveau record de 3 802 millions de dollars en 2024³, soit environ 4,3% du PIB. Ces flux se concentrent principalement dans des secteurs structurants tels que les infrastructures (transport et énergie), l'agro-industrie, les hydrocarbures et les mines, ainsi que les services, en particulier les télécommunications et la finance. Cette orientation sectorielle reflète à la fois les besoins en investissement du pays et les opportunités offertes par la transformation structurelle en cours, tout en soulignant l'importance de renforcer les liens entre IDE et tissu productif local pour maximiser les retombées économiques. Toutefois, des fragilités subsistent.

Les IDE restent concentrés dans certains secteurs, avec une intégration encore limitée dans le tissu des PME locales. L'accès au financement demeure contraint pour les entreprises nationales, en particulier les PME et les acteurs du secteur informel, limitant les effets d'entraînement. Par ailleurs, les instruments financiers innovants restent encore peu développés. Pour renforcer l'impact des IDE, plusieurs actions peuvent être engagées. Le développement de mécanismes de garantie de crédit et de financements sans garantie permettrait de réduire les risques pour les investisseurs. La digitalisation du scoring de crédit des PME, à partir des données de transactions et du mobile money, pourrait améliorer l'accès au financement.

Le renforcement du capital-risque local et des fonds d'investissement domestiques favoriseraient l'émergence d'un écosystème entrepreneurial dynamique. En outre, des dispositifs de financement inclusifs, notamment en faveur des femmes et des jeunes, contribueraient à élargir la base productive. Enfin, l'amélioration de l'accès au financement et la formalisation progressive des activités, soutenues par les outils numériques, peuvent attirer davantage d'opérateurs du secteur informel vers l'économie formelle.

2.10.2 Réduction des risques et finance mixte : construire des pipelines rentables

La finance mixte constitue un instrument croissant de mobilisation des capitaux privés pour le

³UNCTAD World Investment Report 2025

financement du développement en Côte d'Ivoire. Dans un contexte international marqué par le durcissement des conditions financières et la volatilité des marchés, les institutions financières de développement (IFD), notamment la Banque mondiale et la Banque africaine de développement, jouent un rôle central dans la réduction du risque perçu par les investisseurs à travers des garanties, des prêts concessionnels et des mécanismes de cofinancement. En 2023, la Banque africaine de développement a approuvé, pour la Côte d'Ivoire, une garantie partielle de crédit (GPC) de 400 millions d'euros, permettant de mobiliser plus de 500 millions d'euros de financements privés additionnels, destinée à soutenir la mobilisation de financements environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Ce mécanisme a permis une réduction du coût de l'emprunt d'environ 2% par rapport à la courbe des taux en euros, tout en allongeant la maturité des financements jusqu'à 15 ans, améliorant ainsi les conditions de financement de projets structurants. Il a également contribué à financer 79 projets à fort impact, dont 48 % dans les infrastructures de base, 42% dans les services essentiels et 10 % dans les initiatives liées à l'emploi et à la compétitivité. En 2025, une seconde GPC d'un montant similaire de 400 millions d'euros a été approuvée en faveur de la Côte d'Ivoire.

2.10.3 Flux externes de portefeuille

Les flux externes de portefeuille en Côte d'Ivoire ont enregistré une dynamique soutenue entre 2025 et 2026, traduisant un accès accru aux marchés financiers internationaux et une diversification progressive des instruments de financement. En mars 2025, le pays a levé 1,75 milliard de dollars sur les marchés internationaux, accompagné d'un refinancement de 700 millions de dollars, confirmant ainsi sa capacité à mobiliser des ressources à grande échelle.

La même année, il a également émis des titres en monnaie locale sur les marchés internationaux pour 220 milliards de F CFA (environ 335 millions d'euros), à un taux de 6,875% sur une maturité de trois ans, illustrant l'intérêt des investisseurs pour la dette domestique ivoirienne. Cette stratégie de diversification s'est poursuivie avec l'émission, en

juillet 2025, d'un samourai bond de 50 milliards de yens (environ 300 millions d'euros), assorti d'un coupon de 2,3% sur 10 ans, marquant l'ouverture vers de nouveaux marchés asiatiques. Enfin, en mars 2026, la Côte d'Ivoire a de nouveau accédé aux marchés internationaux en levant 1,3 milliard de dollars. Ces opérations témoignent d'une forte attractivité financière et d'une capacité à diversifier les sources de financement, tant en devises fortes qu'en monnaies alternatives. Elles contribuent à renforcer la liquidité budgétaire et à financer les investissements publics, tout en exposant le pays à une gestion plus complexe des risques de taux, de change et de refinancement.

2.10.4 Exploiter la fragmentation pour construire des plateformes stratégiques

La Côte d'Ivoire peut tirer parti de la fragmentation de l'économie mondiale pour se positionner comme une plateforme émergente de capitaux, de commerce et d'innovation en Afrique de l'Ouest. Sa stabilité macroéconomique, son positionnement géographique et la taille croissante de son marché intérieur en font une destination attractive pour les investisseurs cherchant des rendements élevés dans des économies en forte croissance. Le pays bénéficie également d'un dividende démographique important, avec une population jeune, offrant un potentiel d'expansion de la consommation et de la main-d'œuvre.

Dans ce contexte, la Côte d'Ivoire peut renforcer son rôle de hub régional en développant des zones industrielles intégrées, des plateformes logistiques et des écosystèmes numériques, tout en améliorant la connectivité avec les chaînes de valeur mondiales. La finance mixte, combinant capitaux publics et privés, constitue un moyen pour réduire les risques et attirer les investisseurs dans les secteurs stratégiques tels que l'énergie, l'agro-industrie et les infrastructures numériques. Le renforcement du cadre réglementaire, la prévisibilité des politiques économiques et la digitalisation de l'administration contribueraient également à améliorer la confiance des investisseurs. Dans un environnement mondial fragmenté, la Côte d'Ivoire peut ainsi se positionner comme une plateforme alternative à fort rendement, en transformant ses avantages comparatifs en opportunités d'investissement durables.

2.10.5 Renforcer les partenariats pour mobiliser le capital, l'investissement et le commerce

La mobilisation des capitaux, des investissements et du commerce en Côte d'Ivoire repose de plus en plus sur le renforcement des partenariats à plusieurs niveaux : local, régional et international. Les institutions multilatérales et les banques de développement, notamment la Banque africaine de développement, la Banque mondiale et le FMI, jouent un rôle déterminant dans la structuration de financements innovants à travers des garanties, des prêts concessionnels et des mécanismes de finance mixte. Ces instruments permettent de réduire le risque perçu et de catalyser les investissements privés dans des secteurs stratégiques. Dans ce cadre, le développement d'un réseau d'institutions financières panafricaines constitue un instrument de renforcement de l'intégration régionale. Face à la fragmentation de l'économie mondiale, une meilleure coordination entre ces institutions permet de structurer une réponse collective aux besoins de financement du continent, d'améliorer l'allocation du capital et de renforcer la résilience des systèmes financiers africains. Cette ambition s'inscrit également dans les réflexions relatives à une nouvelle architecture financière africaine de développement (NAFAD), visant à renforcer la capacité du continent à mobiliser des ressources adaptées à ses priorités économiques et sociales, tout en favorisant une meilleure complémentarité entre les acteurs financiers. Les initiatives existantes confirment cette dynamique. Le Système panafricain de paiement et de règlement (SPPR) facilite les paiements transfrontaliers en monnaies locales, tandis que la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) constitue un cadre structurant pour l'intégration commerciale. Par ailleurs, des institutions comme Afreximbank soutiennent activement le financement du commerce intra-africain, et l'African Exchanges Linkage Project (AELP) favorise l'intégration des marchés de capitaux du continent. Au niveau régional, la Plateforme Interopérable du Système de Paiement Instantané (PI-SPI), lancée en 2025 par la BCEAO, marque une avancée majeure dans la modernisation des infrastructures financières de l'UEMOA, en réduisant les coûts et délais

des transactions transfrontalières. Enfin, la Côte d'Ivoire peut également renforcer la mobilisation de l'épargne domestique grâce au développement des marchés financiers, du secteur bancaire et des solutions de finance digitale, notamment le mobile money, afin de canaliser davantage de ressources vers l'investissement productif et le financement du commerce.

2.11 Conclusion et recommandations politiques

À court terme

- **Renforcer l'espace budgétaire et la mobilisation fiscale :** accélérer la mise en œuvre de la SRMT 2024-2028, améliorer la collecte dans l'économie informelle, développer la fiscalité électronique et exploiter le potentiel de l'impôt foncier pour progresser vers la norme UEMOA de 20% du PIB de pression fiscale.
- **Renforcer le soutien aux PME et aux secteurs stratégiques :** intensifier l'accompagnement du programme PEPITE et de la SGPME pour faciliter l'accès au financement, promouvoir le contenu local et l'innovation, et intégrer les start-ups et TPE à fort potentiel dans les filières économiques structurantes.
- **Renforcer la couverture territoriale des dispositifs de financement et d'accompagnement des PME à travers des guichets régionaux** et des partenariats avec les institutions financières décentralisées.
- **Intégrer des critères d'équité territoriale dans le ciblage et le suivi des programmes publics** afin d'améliorer l'accès des entreprises situées hors d'Abidjan aux financements formels.
- **Accroître l'accès aux financements climatiques** en renforçant les capacités techniques nationales pour la préparation, la structuration et la soumission des projets, afin de réduire la complexité des procédures d'accès aux fonds internationaux.

À moyen et long terme

- **Développer des instruments de financement à long terme pour le PND 2026-2030** : mobiliser les fonds de pensions et la diaspora, structurer les PPP et instruments innovants pour sécuriser les financements stables nécessaires aux investissements de 208,7 milliards de dollars prévus dans le cadre du PND 2026-2030.
- **Développer des mécanismes spécifiques de mobilisation des fonds de la diaspora**, notamment à travers des instruments dédiés (obligations diaspora, plateformes d'investissement ou véhicules d'épargne sécurisés), en vue d'orienter ces ressources vers des projets de développement et de résilience climatique.
- **Catalyser l'investissement privé structurant** : poursuivre les réformes réglementaires notamment celles sur la résolution des litiges, et promouvoir les obligations vertes, bleues et les financements ESG pour attirer des acteurs privés dans les projets à fort impact.
- **Consolider la transformation structurelle et la productivité** : orienter les financements vers les secteurs à haute valeur ajoutée avec un haut potentiel de création d'emplois notamment pour les jeunes et les femmes, renforcer les projets d'économie bleue et verte, et favoriser l'adoption de technologies et d'infrastructures améliorant la compétitivité, afin d'atteindre un RNB par habitant supérieur de 320 dollars par an.

RENFORCER ET CONSOLIDER LES SYSTÈMES FINANCIERS ET LA CAPACITÉ D'ACTION DE LA CÔTE D'IVOIRE DANS UN MONDE EN MUTATION

3

Messages clés

- De grandes avancées ont été réalisées dans l'inclusion bancaire et dans la modernisation du système bancaire et financier, notamment la progression du taux d'inclusion financière et la digitalisation bancaire. Elles contribueront à une plus grande mobilisation des capitaux et à une autonomie financière progressive de la Côte d'Ivoire.
- Des progrès dans la digitalisation et le « Mobile Banking » sont de nature à accroître le niveau de financiarisation des ménages, des segments vulnérables et marginalisés de la population et à leur intégration croissante dans le système financier formel.
- Le développement des fintechs, des PPP, des dispositifs et des mécanismes d'appui aux PME/PMI existants et d'autres à innover, mais également de nouveaux instruments de mobilisation de capital et de gestion des risques sont indispensables afin de combler le déficit de financement du pays et adresser efficacement ses grands défis du développement.
- La mise en place de ces nombreuses opportunités de financement innovants et alternatifs nécessite une architecture financière solide et des dispositifs de supervision efficaces.

3.1 Introduction

Le présent chapitre analyse les différents moyens susceptibles d'être mobilisés par la Côte d'Ivoire en vue d'un financement à grande échelle de son développement. Cette mobilisation de ressources indispensables pour soutenir sa croissance se heurte à de fortes contraintes internes et externes. Au plan international, la baisse de l'APD et la volatilité des capitaux rendent plus ardues l'atteinte par la Côte d'Ivoire des Objectifs de développement durable

(ODD) d'ici 2030. Il en va de même des risques liés à l'instabilité géopolitique, aux tensions commerciales et au durcissement des politiques migratoires, qui sont susceptibles d'affecter les perspectives économiques du pays. Au niveau national, le financement du développement demeure tributaire d'une mobilisation accrue des ressources intérieures, laquelle reste limitée par l'ampleur de l'économie informelle. Par ailleurs, la forte exposition de la Côte d'Ivoire aux effets du changement climatique, en particulier dans le secteur agricole, peut peser sur les recettes

publiques et accroître les besoins de financement. Cette situation souligne la nécessité de recourir davantage à des instruments de financement durables et d'intégrer systématiquement les considérations climatiques dans la gestion des finances publiques.

3.2 Renforcer le système financier de la Côte d'Ivoire : s'attaquer aux obstacles et élargir la portée et l'impact

3.2.1 Situation actuelle du système financier de la Côte d'Ivoire

Le système bancaire ivoirien compte 32 établissements de crédit dont 28 banques et 4 établissements financiers à caractère bancaire. Le secteur bancaire ivoirien demeure dominé par trois établissements de premier plan. L'ensemble des institutions bancaires et financières est placé sous la supervision de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et supervisés par la Commission bancaire de l'UMOA. En dépit de l'essor du développement du Mobile Money et de la digitalisation croissante des services financiers, le taux d'inclusion financière du secteur bancaire et microfinance demeure bas.

Selon le rapport sur l'inclusion financière en 2025, la Côte d'Ivoire a enregistré des progrès significatifs en matière d'accès aux services financiers au cours de la dernière décennie. Le taux d'inclusion financière est passé de 34% en 2014 à 58% en 2024, soit une amélioration de 24 points de pourcentage sur la période. Cette évolution est principalement soutenue par l'essor du mobile money, qui représente 55% des comptes financiers, devant les banques (30%) et les institutions de microfinance (12%). Toutefois, l'utilisation des services financiers demeure concentrée sur les opérations de paiement (50%) et de transfert (40%), tandis que les produits financiers favorisant une plus grande inclusion

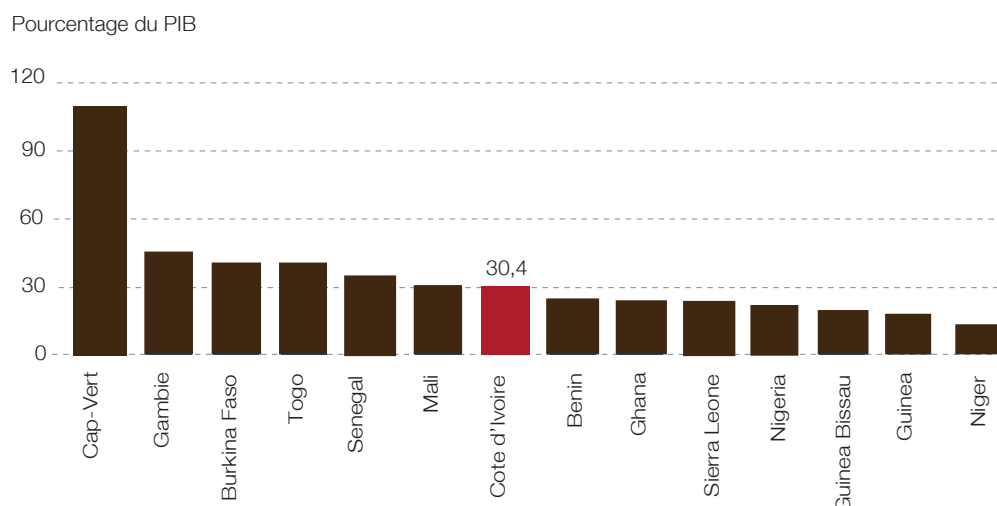
économique, notamment l'épargne formelle (20%) et le crédit formel (8%), restent encore faiblement mobilisés.

Ce secteur continue toutefois à faire face à d'importants défis d'ordre stratégique et opérationnel. Du fait de la faible profondeur du marché national des capitaux, le financement à long terme en Côte d'Ivoire, notamment celui des infrastructures, est fortement contraint par la faiblesse de son offre bancaire. Le financement des investissements sur de très longues maturités, qui joue un rôle clé pour la promotion d'une croissance économique forte et durable, est essentiellement satisfait par les institutions multilatérales de développement, les banques internationales et l'État.

En outre, la production de garanties jugées insuffisantes, et le taux de faillite très élevé caractérisant les PME/PMI, restreignent leur accès au crédit. Le secteur bancaire et financier fait également face à l'activité grandissante des fintechs qui les a contraintes à opérer des mutations profondes, à accélérer leur transformation numérique et à envisager, pour la majorité d'entre elles, des alliances ou nouer des partenariats stratégiques.

Par ailleurs, la Figure 25 montre que les dépôts bancaires rapportés au PIB restent relativement limités dans plusieurs économies ouest-africaines, traduisant une profondeur financière encore insuffisante. Pour la Côte d'Ivoire, ce constat souligne l'importance d'élargir la base de l'épargne formelle, de renforcer l'inclusion financière et de canaliser davantage les ressources bancaires vers le financement de l'économie réelle. Le développement du mobile money, la digitalisation des services financiers et la consolidation de la confiance dans le système bancaire constituent ainsi des leviers essentiels pour accroître la mobilisation de l'épargne domestique et soutenir l'investissement privé.

Figure 25: Dépôts bancaires par rapport au PIB (%) en Afrique de l'Ouest, 2021

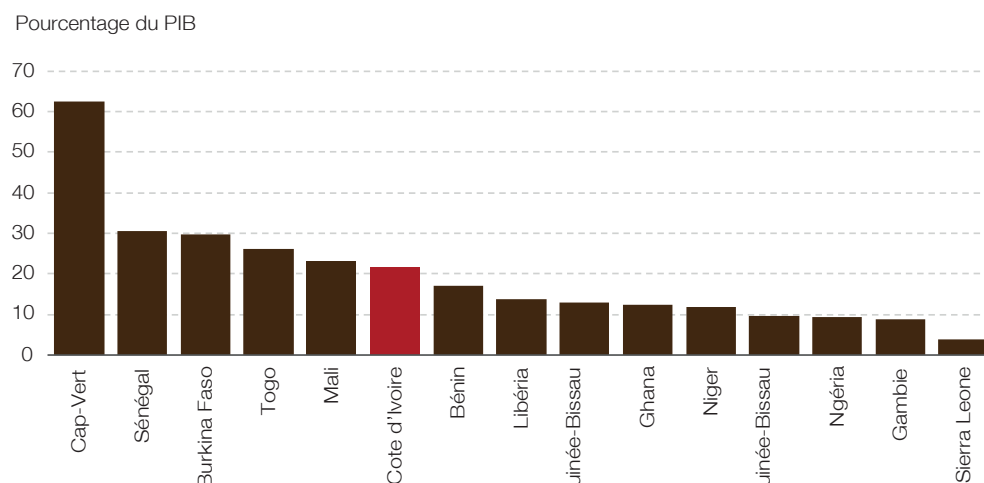


Source : Calculs BAD à partir de données de la Banque mondiale.

La Figure 26 montre que le crédit domestique au secteur privé demeure relativement limité en Côte d'Ivoire, malgré une progression graduelle sur la période récente. Cette situation traduit une intermédiation financière encore insuffisante pour soutenir pleinement l'investissement productif, notamment celui des PME, des entreprises industrielles et des projets d'infrastructure. Comparée à la dynamique continentale, la Côte

d'Ivoire dispose d'une marge importante pour approfondir le financement bancaire et diversifier les instruments de crédit. Le renforcement des garanties, l'amélioration de l'information financière, la digitalisation du scoring de crédit et le développement de produits de financement à plus long terme apparaissent ainsi essentiels pour accroître la contribution du secteur financier au développement de l'économie réelle.

Figure 26: Crédit domestique au secteur privé en Côte d'Ivoire et pour l'ensemble du continent, pourcentage du PIB, 2015-2024



Source : Calculs BAD à partir de données de la Banque mondiale.

3.2.2 Élargir l'espace financier : étendre la portée et l'impact du secteur financier

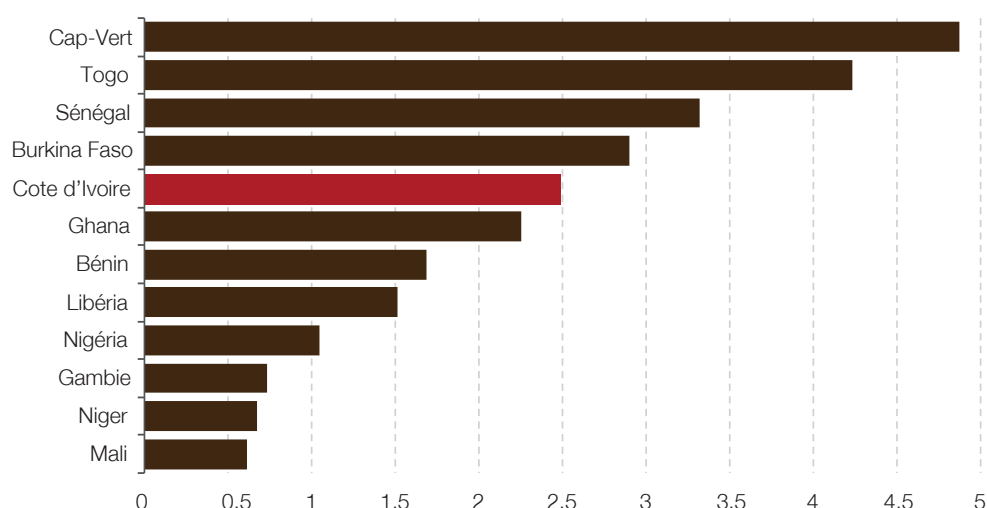
L'élargissement des sources de financement permet d'atténuer le recours quasi exclusif

aux crédits bancaires pour le financement d'investissements à long terme. Plus de 5 000 milliards de francs CFA ont été mobilisés par la Côte d'Ivoire en 2025 sur les marchés national et régional. La réforme du cadre réglementaire des

activités d'investissement des fonds de retraite et des compagnies d'assurance, adoptée en octobre 2025 et permettant aux fonds de pension et caisses de retraite d'investir dans des secteurs porteurs de croissance de l'économie nationale, s'inscrit dans cette perspective. La Caisse nationale de prévoyance sociale (CNPS) est ainsi progressivement devenue un acteur de premier plan dans l'économie nationale en apportant des ressources stables et de long terme. Cette réorientation de ces différentes ressources, traditionnellement investies à court et moyen terme vers des financements à très long terme, contribue positivement au financement et à la croissance de l'économie. D'autres initiatives allant dans ce sens ont été prises en vue d'un élargissement de la gamme des instruments de financement en Côte d'Ivoire. Il s'agit notamment de l'affacturage, qui permet aux entreprises d'obtenir des avances de trésorerie en contrepartie de la cession de leurs créances commerciales. Cet instrument contribue progressivement à l'amélioration de l'accès au financement, en particulier pour les petites et moyennes entreprises (PME). Selon Afreximbank, le potentiel du marché combiné de l'affacturage et du financement de la chaîne d'approvisionnement (Supply Chain Finance) en

Côte d'Ivoire est estimé à environ 5 milliards de dollars américains. L'interopérabilité, élément central de la transformation numérique, a été portée en Zone UEMOA par le Groupement Interbancaire Monétique de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (GIM-UEMOA) en lien avec les différentes plateformes panafricaines afin d'assurer des paiements interopérables et sécurisés. Cette plateforme permet ainsi de procéder à des opérations de compensation, de retraits et de paiements électroniques entre différents membres. Ces opérations ont ainsi soutenu, en Côte d'Ivoire, la Stratégie nationale d'inclusion financière (2019-2024). Des défis persistent, cependant, notamment celui de la stabilité macro-financière. Un dispositif prudentiel basé sur les normes internationales Bâle II et III a été mis en place, le 1er janvier 2018. Il s'agit, à travers cette réforme, de mieux maîtriser les risques de solvabilité et de gestion des risques financiers et bancaires dans le but de renforcer la stabilité bancaire de cette zone (le ratio fonds propres est ainsi passé à 11,5% contre 8% auparavant). Par ailleurs, le secteur de l'assurance joue un rôle encore limité mais potentiellement stratégique dans la mobilisation de l'épargne longue et le financement de l'économie réelle (Figure 27).

Figure 27: Paysage du marché de l'assurance en Afrique - Actifs des compagnies d'assurance (% du PIB)



Source : Calculs BAD à partir des données de la Banque mondiale.

3.2.3 Autres questions pertinentes de la Côte d'Ivoire concernant le renforcement du système financier

Le renforcement du système financier en Côte d'Ivoire est un impératif au regard de son poids

économique dans la zone UEMOA. La sortie de la « liste grise » du GAFI qui a été diligemment décidée par le Gouvernement de la Côte d'Ivoire par les prises de mesures fortes, notamment la mise en place, sans délais, par tous les acteurs du secteur bancaire et financier national, de

dispositifs de conformité CB-FT (Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme), en vue de lutter contre ces fléaux est de nature à renforcer le système bancaire et financier de la Côte d'Ivoire.

3.3 Consolider le système financier de la Côte d'Ivoire : une architecture financière cohérente et intégrée

3.3.1 L'intégration du système financier de la Côte d'Ivoire

Créée le 10 janvier 1994, l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), s'est fixée comme objectifs la création d'un espace économique intégré, doté d'une monnaie unique à travers notamment la libre circulation des personnes et des biens, la mise en place de politiques sectorielles communes et une harmonisation fiscale.

Le poids économique de la Côte d'Ivoire (près de 40 % du PIB nominal de cette zone et environ 42 % des exportations de la zone) lui permet d'exercer un rôle moteur dans le processus d'intégration monétaire et financier de l'UEMOA. Au regard de son poids économique, sa contribution au maintien de la parité monétaire (euro/ franc CFA (XOF)), aux progrès réalisés dans le processus de convergence réelle et nominale, d'innovation et d'intégration financières demeure forte et déterminante pour de réelles avancées dans ces différents domaines. C'est ainsi que les différents titres de créance de la capitalisation boursière de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM), qui a atteint près de 25 000 milliards de francs CFA fin 2025, sont détenues à près de 60% par la Côte d'Ivoire. Sur la période 2020-2024, la capitalisation boursière des entreprises nationales cotées en Côte d'Ivoire est estimée à 11,63% du PIB⁴.

Le poids du secteur informel dans l'économie régionale est à l'origine de l'importance des flux informels monétaires et financiers au sein de l'UEMOA. À titre d'illustration, selon la BCEAO, près de 17% des transferts de fonds au sein de l'UEMOA transitent par des réseaux et canaux informels. Pour en réduire l'importance et améliorer l'efficacité du système financier, deux

infrastructures d'interopérabilité ont été mise en place. Une première au niveau régional, pilotée par la BCEAO en 2025. Il s'agit de la Plateforme Interopérable (PI-SPI) qui permet d'effectuer des transferts entre différents acteurs financiers (Banques, établissements financiers et de microfinances et mobiles (Mobile Money) au sein de la zone UEMOA. La seconde, dénommée Pan-African Payment and Settlement System (PAPSS) et à laquelle la Côte d'Ivoire est connectée, offre la possibilité de procéder, au règlement en monnaie locale africaine, de transactions commerciales et de saisir les nombreuses opportunités que devraient offrir la ZLECAF.

3.3.2. Pistes d'action pour consolider le système financier de la Côte d'Ivoire

Avec un total bilan de 26 000 milliards de FCFA à fin décembre 2024, soit 35,6 % du marché de l'UEMOA, la Côte d'Ivoire fait l'objet d'une attention soutenue. La consolidation du système financier en Côte d'Ivoire nécessite la mise en place d'une stratégie basée sur : (i) le renforcement du cadre institutionnel, économique, d'un alignement aux standards financiers et bancaires de sa zone d'intégration et ; (ii) et d'une mise en œuvre effective des dispositions législatives nationales. La consolidation et la résilience du secteur bancaire et financier en Côte d'Ivoire passe par le suivi de recommandations et de l'application, par les autorités ivoiriennes, des actions préconisées par le Comité de stabilité financière de l'UEMOA (CSF-UEMOA). La mission de ce comité consiste principalement en la supervision des risques systémiques et au renforcement de la résilience du système financier régional est déterminante.

Ce comité procède à une analyse approfondie des différents chocs externes et à l'harmonisation des programmes et des actions des différentes entités en charge de la régulation (la BCEAO, la Commission bancaire, l'Autorité des Marchés Financiers de l'Union Monétaire Ouest-africaine (AMF-UEMOA), ainsi que les différents régulateurs opérant dans le domaine de l'assurance. Ce comité est chargé du suivi et de l'évaluation du respect des critères de convergence de premier rang de l'UEMOA, notamment ceux relatifs au solde budgétaire, au taux d'inflation annuel

moyen, au niveau d'endettement public et à la non-accumulation d'arriérés de paiement. Il assure également l'examen des programmes pluriannuels de convergence des États membre.

Par ailleurs, il contribue à l'analyse des risques macroprudentiels et des vulnérabilités du système financier national et régional, ainsi qu'au renforcement de la supervision des secteurs bancaire, financier et des assurances, de même que des activités liées aux marchés financiers.

Pour atteindre cet objectif, le Gouvernement de la Côte d'Ivoire s'est doté, entre autres, d'un cadre institutionnel national dont l'efficacité dépend de son opérationnalisation effective. En ce qui concerne tout particulièrement la lutte contre les flux financiers, l'alignement du cadre national sur les normes internationales, notamment celles du Groupe d'action financière (GAFI) et aux recommandations du Groupe intergouvernemental d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique de l'Ouest (GIABA), demeure essentielle. La Côte d'Ivoire dispose d'un dispositif institutionnel dédié à la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et la prolifération, reposant notamment sur la Cellule nationale de traitement des informations financières (CENTIF) et l'Agence de gestion et de recouvrement des avoirs criminels (AGRAC). La consolidation de ce dispositif passe par le renforcement continu des capacités opérationnelles, techniques et humaines de ces structures, ainsi que par l'amélioration de la coordination entre les différents acteurs impliqués, afin de garantir une réponse efficace face aux risques croissants de criminalité financière.

3.3.3 Autres questions pertinentes de la Côte d'Ivoire en ce qui concerne la consolidation du système financier

Le renforcement de la contribution des banques, en particulier des banques nationales de développement, constitue un levier important de consolidation du système financier ivoirien. Ces institutions ont vocation à mobiliser des ressources de long terme afin de financer des

investissements structurants nécessitant des maturités longues. Elles participent également au financement de secteurs spécifiques tels que l'agriculture, le logement, ainsi que les PME/PMI.

Les restructurations intervenues dans le secteur bancaire ivoirien, notamment à travers la privatisation de la Société Ivoirienne de Banque (SIB), la restructuration de la Banque pour le Financement de l'Agriculture (BFA), la reprise des activités de la Banque Populaire de Côte d'Ivoire (BPCI) par AFG Bank Côte d'Ivoire, ainsi que la recapitalisation de la Banque de l'Habitat de Côte d'Ivoire (BHCI), ont participé à la consolidation du système bancaire national. Ces opérations ont contribué à l'évolution de la structure du secteur, au renforcement de la gouvernance des établissements concernés et à l'amélioration progressive de la solidité du paysage financier ivoirien.

3.4 Vers la capacité d'action et l'autonomie financières

En dépit des progrès enregistrés dans le développement du secteur bancaire et financier, la Côte d'Ivoire continue de faire face à d'importants défis. Les acquis résultant des réformes financières mises en œuvre au niveau national, en cohérence avec le cadre réglementaire communautaire de l'UEMOA, et soutenus par une croissance économique soutenue forte et robuste, doivent être consolidés. L'exposition de l'économie ivoirienne aux chocs externes est de nature à affecter ses marges de manœuvre budgétaire et sa viabilité financière.

Pour relever ces défis structurels, la poursuite des efforts visant à renforcer la mobilisation des ressources intérieures apparaît essentielle à travers la mise en œuvre de sa Stratégie nationale des recettes à moyen terme (SRMT), adoptée en 2024. Cette stratégie vise notamment à porter le ratio des recettes fiscales au PIB à 20 %, conformément à la norme communautaire. Ce taux, estimé à 13,8 % en 2024, se situe autour de 15,0 % en 2025 ; une rationalisation des exonérations demeure

⁴Calcul du Département des Statistiques de la BAD à partir de données de la Banque mondiale, WDI (2025).

nécessaire. Parallèlement, pour renforcer son autonomie financière et sa souveraineté, la Côte d'Ivoire a décidé de prendre d'autres mesures importantes. La création d'un fonds d'investissement, dénommé « Fonds souverain de développement de la Côte d'Ivoire (FSDCI) en avril 2026 s'inscrit dans cette dynamique. La mise sur pied de cet organe contribuera à la diversification des sources de financement du Plan national de développement (PND, 2026-2030).

En effet, le PND prévoit la réalisation d'investissements d'un montant supérieur à 114 000 milliards de F CFA, ce qui nécessitera une mobilisation substantielle de ressources publiques et privées. Dans ce contexte, la préservation de la soutenabilité de la dette et l'optimisation de la structure de son portefeuille d'emprunts demeurent des impératifs majeurs.

Le FSDCI, qui assurera la gestion et la valorisation des actifs de l'État, contribuera au financement de projets d'infrastructures et d'investissements structurants considérés comme stratégiques et prioritaires. Ses ressources serviront également à constituer une épargne publique de long terme, à atténuer les effets des chocs exogènes qui affectent son économie, à réduire sa dépendance à l'égard des financements extérieurs, à consolider et à intensifier le processus de transformation locale engagée dans ses différentes filières de productions de rente. Les investissements réalisés par ce fonds permettront ainsi d'engager un processus de diversification économique soutenue à partir d'investissements réalisés dans des domaines stratégiques et porteurs de croissance. Le fonds sera notamment alimenté par une partie des revenus issus de l'exploitation des ressources pétrolières, minières et gazières, ainsi que par le transfert de certains actifs publics. Ces ressources contribueront à atténuer la volatilité des recettes tirées de l'exploitation des ressources naturelles et à les convertir en sources durables de financement du développement. L'atteinte de cet objectif reposera toutefois sur la mise en place d'un dispositif de contrôle et de gestion transparente.

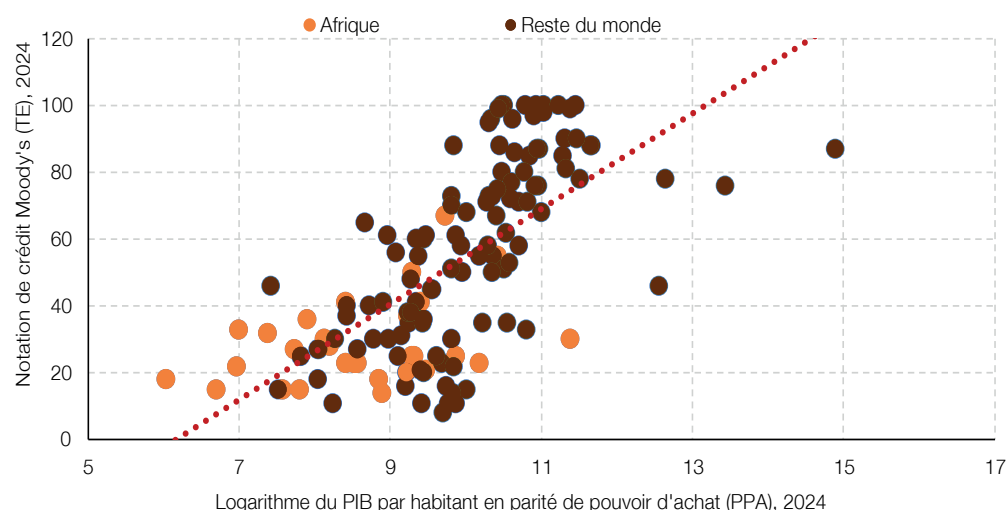
3.4.1 Impératifs de l'autonomie financière de la Côte d'Ivoire

Au niveau interne, une mobilisation accrue des ressources internes du pays demeure indispensable pour financer son développement et contribuer ainsi à réduire la dépendance à l'aide et aux autres sources de financement extérieures. Cette mobilisation des recettes fiscales doit s'accompagner d'une plus grande sécurisation des flux financiers, notamment du fait de l'importance du secteur informel. Au niveau externe, la Côte d'Ivoire devra poursuivre les efforts visant à préserver la confiance des investisseurs et à maintenir des évaluations favorables de la part des principales agences de notation afin de lever des ressources à des taux avantageux.

Le rapport de l'Analyse de la Viabilité de la Dette (AVD) précise également que la note souveraine de la Côte d'Ivoire figure parmi les meilleures d'Afrique subsaharienne. Ainsi, le pays a réussi à lever des fonds en monnaie locale sur le marché international, soit 220 milliards de F CFA (environ 335 millions d'euros) à un taux de 6,875%, pour une maturité de trois ans. En juillet 2025, la Côte d'Ivoire a émis avec succès un Samourai bond (obligation souveraine libellée en yen japonais) d'un montant de 50 milliards de yens japonais (environ 300 millions d'euros), assorti d'un coupon de 2,3% sur une maturité de 10 ans.

En mars 2026, les autorités nationales ont réalisé avec succès une nouvelle émission obligataire internationale en levant 1,3 milliard de dollars. L'agence de notation Moody's Ratings a confirmé, le 13 mars 2026, la note souveraine à long terme de la Côte d'Ivoire à Ba2, avec une perspective stable. Ces notes liées à la souveraineté financière de la Côte d'Ivoire suppose une reconsidération des notations de risque pays, souvent défavorables à l'Afrique malgré le faible taux de défaut des prêts d'infrastructure sur le continent — 1,9%, contre 12,4% en Europe de l'Est et 10,1% en Amérique latine (Figure 28).

Figure 28: PIB par habitant et notation de risque de crédit



Source : Calculs du personnel à partir des données des Statistiques de la dette internationale 2025 de la Banque mondiale.

3.4.2 Des structures institutionnelles pour un secteur financier renaissant et influent

L'architecture institutionnelle du secteur financier en Côte d'Ivoire repose à la fois sur un dispositif solide sur le plan régional (UEMOA) appuyé dans son action par différentes entités nationales spécialisées. Les orientations relèvent de l'Union Monétaire ouest-africaine (UMOA). La conduite de la politique monétaire relève de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). La supervision des banques et des établissements financiers est assurée par la Commission Bancaire de l'UMOA. L'Autorité des marchés financiers (AMF-UMOA) a la charge de la régulation et de la supervision des marchés financiers. Pour relayer le travail de ces différentes entités, différents organes ont été mis en place par le Gouvernement de la Côte d'Ivoire. L'Agence de promotion de l'inclusion financière (APIF-CI) a été créée en 2018 pour mettre en œuvre la Stratégie nationale d'inclusion financière (SNIF) avec comme objectif majeur d'accroître le taux d'inclusion financière. Les actions de cette agence ont été soutenues par la mise en œuvre du Programme de développement du secteur financier (PDSFI) à travers différentes réformes visant à accroître la profondeur du marché financier et un plus grand accès au financement pour les PME/PMI. La mobilisation de l'épargne à long terme et à grande échelle est assurée par la Caisse des dépôts et consignations (CDC-CI). Son action

est fortement soutenue par la Banque Nationale d'Investissement (BNI).

3.4.3 Autres questions pertinentes de la Côte d'Ivoire en ce qui concerne l'autonomie financière et la souveraineté

Dans le domaine de la gouvernance et de la transparence financière, les réformes engagées dans le cadre de la Stratégie nationale d'inclusion financière (SNIF), mise en œuvre sur la période 2019-2024 par l'Agence de promotion de l'inclusion financière et soutenues par l'Initiative africaine sur les politiques d'inclusion financière (AFPI), ont permis d'accroître l'accès aux services financiers, notamment des populations rurales. Elles doivent être poursuivies et amplifiées. Les réformes institutionnelles et de gouvernance engagées dans les domaines de la digitalisation et de l'innovation devraient contribuer au renforcement de l'autonomie financière et de la souveraineté en Côte d'Ivoire (Encadré 3). L'essor rapide des services financiers numériques, notamment du Mobile Money, ainsi que leur mutation en plateforme de services bancaires digitaux et leur évolution vers des plateformes intégrées de services financiers, transforment en profondeur le paysage financier national. Cette dynamique rend indispensable leur encadrement et une adaptation du cadre réglementaire aux plans national et régional en vue d'assurer la protection et la sécurité des transactions.

Encadré 3 : Exemples nationaux de réformes couronnées de succès ou en cours pour renforcer l'architecture et la gouvernance financières.

Les réformes mises en œuvre dans le cadre de la Stratégie Nationale d'Inclusion Financière (SNIF 2019-2024), sous la coordination de l'Agence de promotion de l'inclusion financière (APIF), ont contribué, de manière significative, à l'amélioration de l'inclusion financière au cours des dernières années, en structurant et en accélérant une dynamique déjà engagée. Le taux de bancarisation est ainsi passé de 19,5% en 2011 à 43,6% en 2023, tandis que le taux d'inclusion financière a fortement progressé. De 51% en 2021, il se situe à près de 58% en 2024. Cette progression reflète la mise en œuvre d'actions structurantes, notamment l'essor du mobile money et des réseaux d'agents, la digitalisation des paiements (salaires, transferts sociaux), l'introduction de comptes simplifiés à exigences allégées (KYC), ainsi que les programmes d'éducation financière et d'inclusion ciblée des femmes et des jeunes. Dans cette dynamique, la nouvelle stratégie en cours d'élaboration vise à consolider les résultats acquis et à s'inscrire dans celle préparée au niveau communautaire, à savoir le document-cadre de politique et de stratégie régionale d'inclusion financière dans l'UEMOA pour la période 2025-2030 pilotée par la BCEAO.

3.5 Conclusion et recommandations en matière de politiques publiques

La robustesse progressive du système financier ivoirien a contribué positivement au renforcement de son autonomie financière et de sa souveraineté. Compte tenu du poids économique et financier de la Côte d'Ivoire au sein de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), les progrès réalisés au niveau national produisent également des effets d'entraînement significatifs sur l'ensemble de l'espace communautaire. Les avancées réalisées par la Côte d'Ivoire dans ce domaine dépendront en grande partie des avancées enregistrées à l'échelle de l'UEMOA au regard, du degré d'intégration des systèmes financiers de l'Union et du rôle moteur joué par l'économie ivoirienne au sein de l'espace communautaire. D'importants défis persistent, notamment la poursuite et l'amplification des réformes communautaires visant à renforcer le cadre institutionnel et l'unification de leurs acteurs sur le plan opérationnel, mais également financier. Des progrès restent également nécessaires en ce qui concerne l'harmonisation des méthodologies d'évaluation des risques et les notations de crédit. Par ailleurs, le renforcement de la lutte contre les flux financiers illicites, l'évasion fiscale et les autres formes de sorties illicites de capitaux constitue une priorité.

Recommandations à court terme

- Mobiliser davantage de ressources internes en élargissant notamment l'assiette fiscale et en continuant à moderniser l'administration fiscale pour accroître la pression fiscale.
- Assurer la gestion efficace des différents actifs stratégiques de l'État de Côte d'Ivoire et des différents revenus tirés de l'exploitation de ses ressources minières, pétrolières et gazières afin de financer la transformation structurelle de l'économie.
- Accélérer la digitalisation numérique qui permettra d'accroître davantage l'inclusion financière, notamment des acteurs du secteur informel et des populations marginalisées et vulnérables.
- Renforcer les dispositifs de financement en matière d'octroi de garantie.

Recommandations à moyen et long terme

- Consolider les guichets dédiés au financement de secteurs porteurs de croissance et en créer de nouveaux, comme dans le secteur de l'agro-industrie, afin de pouvoir bénéficier de plus longues maturités pour les financements d'investissements structurants.

- Harmoniser et moderniser le cadre réglementaire pour mieux arrimer les systèmes bancaires, financier national et régional aux standards internationaux (Bâle II et III) afin d'accroître leur attractivité financière.
- Continuer à promouvoir les champions nationaux dans le cadre de la mise en œuvre du Plan national de développement (2026-2030), ce qui permettra d'accroître davantage l'autonomie financière et la souveraineté de la Côte d'Ivoire.

BIBLIOGRAPHIE

- **Banque africaine de développement, 2026.** – Perspectives économiques africaines 2026, Abidjan – Côte d'Ivoire
- **Banque africaine de développement, 2025.** – Rapport pays 2025 de la Côte d'Ivoire, Abidjan Côte d'Ivoire

